

# ARRACHÉS DE LEURS FOYERS

La crise mondiale  
des déplacements forcés



Rapport du Comité sénatorial permanent  
des droits de la personne

L'honorable Salma Ataullahjan, présidente  
L'honorable Wanda Thomas Bernard, vice-présidente

## Arrachés de leurs foyers : la crise mondiale des déplacements forcés



SENATE | SÉNAT  
CANADA

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter :

Par courriel : [RIDR@sen.parl.gc.ca](mailto:RIDR@sen.parl.gc.ca)

Par la poste : Comité sénatorial permanent des droits de la personne  
Sénat, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://sencanada.ca/fr/comites/RIDR/rapports/44-1>

Le Sénat est présent sur X : @SenateCA,  
suivez le comité à l'aide du mot-clic #RIDR

*This report is also available in English.*



## Table des matières

Remerciements.....	3
Membres du comité.....	4
Ordre de renvoi .....	6
Sommaire exécutif.....	7
Recommandations.....	9
À l'échelle mondiale .....	9
À l'échelle régionale .....	11
À l'échelle nationale .....	11
Aperçu des déplacements forcés dans le monde .....	13
La <i>Convention relative au statut des réfugiés</i> .....	15
Le <i>Pacte mondial sur les réfugiés</i> .....	18
Institutions internationales .....	19
Changements climatiques et déplacements .....	22
Aperçus régionaux.....	25
Moyen-Orient et Asie.....	25
Afrique .....	34
Europe.....	37
Les Amériques.....	40
Rôle du Canada en tant que leader mondial à l'égard des déplacements forcés .....	46
Rôle du Canada en tant que pays d'accueil.....	46
Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement.....	47
Programme de parrainage privé de réfugiés .....	49
Entente sur les tiers pays sûrs et migration irrégulière .....	53
Voie d'accès à la mobilité économique pour les réfugiés .....	58
Leadership du Canada au sein des institutions multilatérales.....	60
Financement .....	60

Arrachés de leurs foyers : la crise mondiale des déplacements forcés

Engagements dans le cadre du <i>Pacte mondial sur les réfugiés</i> .....	60
Leadership du Canada dans les Amériques.....	61
Rôle du Canada dans le soutien aux pays d'accueil.....	63
Conclusion .....	67
ANNEXE A – Témoins .....	68
ANNEXE B – Mémoires et preuve additionnelle .....	72

## Remerciements

Le comité remercie tous les témoins qui ont comparu dans le cadre de cette étude. La diversité de leurs expériences et leurs précieuses observations ont grandement aidé le comité à comprendre cet enjeu crucial; elles ont aussi servi à l'élaboration des recommandations formulées dans ce rapport.

## Membres du comité

*Au moment de l'adoption du rapport par le comité*



L'honorable  
Salma Atallahjan  
*Présidente*



L'honorable  
Wanda Thomas Bernard  
*Vice-présidente*

## Les honorables sénateurs



David M. Arnot



Amina Gerba



Fabian Manning



Ratna Omidvar  
(retraitée le 5 novembre,  
2024)



Flordeliz (Gigi) Osler



Kim Pate  
(membre du sous-comité  
du programme et de la  
procédure)

***Membres d'office du comité***

L'honorable Marc Gold, c.p., ou l'honorable Patti LaBoucane-Benson  
L'honorable Donald Neil Plett ou l'honorable Yonah Martin  
L'honorable Raymonde Saint-Germain ou l'honorable Bernadette Clement  
L'honorable Scott Tannas ou l'honorable Rebecca Patterson  
L'honorable Pierre J. Dalphond ou l'honorable Judy A. White

***Autres sénateurs ayant participé à l'étude***

L'honorable Sharon Burey  
L'honorable Andrew Cardozo  
L'honorable Bernadette Clement  
L'honorable Jane Cordy (à la retraite)  
L'honorable Nancy J. Hartling (membre du sous-comité du programme et de la procédure jusqu'à avril 2024)  
L'honorable Mobina S. B. Jaffer (à la retraite)  
L'honorable Frances Lankin, c.p. (à la retraite)  
L'honorable Marilou McPhedran  
L'honorable Marie-Françoise Mégie  
L'honorable Paula Simons  
L'honorable Judy A. White

***Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement***

Robert Mason, analyste  
Laura Salter, analyste (depuis janvier 2024)  
Martin McCallum, analyste (jusqu'en janvier 2024)

***Direction des comités du Sénat***

Caroline Woodward, greffière du comité  
Sébastien Payet, greffier à la procédure (jusqu'en novembre 2024)  
Annie Trudel, adjointe administrative  
Debbie Larocque, adjointe administrative (jusqu'en octobre 2024)

***Direction des communications, de la télédiffusion et des publications***

Amely Coulombe, gestionnaire, Communications stratégiques  
Chelsea DeFazio, Agente de communications

## Ordre de renvoi

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 3 mars 2022 :

L'honorable sénatrice Ataullahjan propose, appuyée par l'honorable sénateur Wells,

Que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne, conformément à l'article 12-7(14) du Règlement, soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général;

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 12 juin 2025.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier intérimaire du Sénat,*  
Gérald Lafrenière



## Sommaire exécutif

D'octobre 2023 à juin 2024, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne (le comité) a mené une étude sur les déplacements forcés dans le monde. Il a entendu 42 témoins au cours de huit audiences publiques et a reçu des mémoires présentés par divers experts et intervenants.

Le comité a appris avec inquiétude que les déplacements forcés atteignent un niveau de crise qu'on n'avait pas vu depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les conflits qui secouent le Soudan, l'Ukraine et la bande de Gaza figurent parmi les situations d'urgence les plus pressantes qui entraînent actuellement des déplacements à l'échelle mondiale. Par ailleurs, des dizaines de millions de réfugiés se trouvent dans des camps ou dans des situations d'attente prolongée depuis plus de 20 ans, sans solution à l'horizon.

À l'échelle mondiale, il n'existe aucun plan crédible pour composer avec l'ampleur de la crise des déplacements, une crise qui devrait s'aggraver au fil du temps puisqu'on s'attend à ce que les changements climatiques aient des effets de plus en plus dévastateurs sur l'environnement, la situation financière et le bien-être physique des gens.

Le droit international et le droit canadien reconnaissent depuis longtemps des droits universels concernant les déplacements forcés dans le monde. Parmi ceux-ci figurent le droit de demander l'asile dans un autre pays pour fuir la persécution, et le droit pour une personne de ne pas être renvoyée dans un pays où son droit à la vie ou à la liberté seront en péril à cause de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de ses opinions politiques ou de son appartenance à un groupe social particulier.

Ces droits garantissent aux personnes le niveau le plus élémentaire de sécurité. Le comité a donc été troublé d'apprendre qu'ils sont directement menacés dans divers territoires et qu'ils risquent d'être davantage compromis par l'ampleur de la crise mondiale des déplacements.

Le Canada exerce un leadership louable au sujet des enjeux concernant les déplacements forcés dans le monde, mais les résultats sont insuffisants. Bien qu'il n'existe pas de solutions faciles, le Canada a la possibilité et l'obligation morale de jouer un rôle de premier plan à plusieurs niveaux, c'est-à-dire à l'échelle nationale, à l'échelle régionale et à l'échelle internationale. Grâce à un examen attentif des liens entre la paix et la sécurité, le développement et les droits de la personne, le Canada

sera en bonne posture pour contribuer à l'élaboration de stratégies proportionnelles à l'ampleur des souffrances humaines en jeu.

Les recommandations que le comité adresse au gouvernement du Canada dans ce rapport sont fondées sur les témoignages que le comité a entendus d'octobre 2023 à juin 2024. Le comité demande instamment au gouvernement d'examiner attentivement chacune de ses recommandations et d'y répondre.

## Recommandations

À partir des témoignages entendus pendant son étude, le comité a formulé les 15 recommandations que voici à l'intention du gouvernement du Canada. Elles sont regroupées en trois catégories : à l'échelle mondiale, à l'échelle régionale, à l'échelle nationale.

### À l'échelle mondiale

#### Recommandation 1

**Que le gouvernement du Canada fasse de la question des déplacements forcés une des grandes priorités de sa politique étrangère et qu'il ajuste en conséquence ses efforts internationaux. De plus, que le gouvernement du Canada s'assure qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Affaires mondiales Canada coordonnent leurs efforts aux échelles mondiale, régionale et nationale.**

#### Recommandation 2

**Que le gouvernement du Canada, prenant l'initiative, travaille avec des partenaires internationaux aux vues similaires afin de mettre en place des contributions obligatoires et proportionnelles des États membres des Nations Unies au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), afin de garantir que ces deux agences disposent d'un financement stable et suffisant à long terme.**

#### Recommandation 3

**Que le gouvernement du Canada augmente les contributions volontaires et sans affectation spéciale qu'il affecte au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), et qu'il incite d'autres pays à faire de même.**

#### **Recommandation 4**

Que le gouvernement du Canada, prenant l'initiative, travaille avec des partenaires internationaux aux vues similaires à l'élaboration d'un plan mondial de dénouement rapide des situations prolongées, qui comprendra notamment des points de repère détaillés sur le partage des responsabilités ainsi que des jalons de mise en œuvre.

#### **Recommandation 5**

Que le gouvernement du Canada augmente son soutien aux pays qui accueillent des réfugiés, notamment pour l'éducation et la formation dans les camps de réfugiés, et qu'il incite d'autres pays à faire de même.

#### **Recommandation 6**

Que le gouvernement du Canada augmente le parrainage privé et accroisse son appui à l'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés et au Resettlement Diplomacy Network, tout en militant pour le principe d'additionnalité.

#### **Recommandation 7**

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que le déplacement climatique est une crise existentielle et assume un rôle de chef de file international en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements. Notamment, qu'il finance intégralement les engagements financiers du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques et gère l'enjeu des migrations climatiques par le biais d'instruments internationaux tels que la Convention sur l'apatridie.

#### **Recommandation 8**

Que le gouvernement du Canada collabore avec des partenaires aux vues similaires pour tirer parti du rôle des institutions internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du

commerce, ainsi que des institutions régionales comme la Banque interaméricaine de développement, en vue de réduire le fardeau qui pèse sur les pays d'accueil.

## À l'échelle régionale

### Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada joue un rôle de chef de file dans la mise au point de réponses régionales aux enjeux liés aux déplacements dans les Amériques, notamment par le partage d'infrastructures et de ressources, des engagements accrus envers les voies de protection et l'adoption, par le Canada, les États-Unis et le Mexique, d'un cadre régional sur le passage de clandestins.

### Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada élabore des exceptions d'ordre public à l'*Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis*, fondées sur une évaluation raisonnée des différences entre le droit des réfugiés aux États-Unis et au Canada, y compris en ce qui concerne le sexe, le handicap et les mineurs non accompagnés. En outre, le cabinet fédéral doit, conformément à l'obligation que lui impose la loi, veiller à examiner continuellement les politiques, les pratiques et le bilan des États-Unis en matière de droits de la personne pour confirmer qu'ils demeurent un tiers pays sûr, et se retirer de l'entente s'il est prouvé que les États-Unis ne sont pas un pays sûr pour les réfugiés.

## À l'échelle nationale

### Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada élargisse à l'échelle internationale le Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique et qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada continue de créer de nouvelles voies pour les réfugiés, en gardant à l'esprit l'importance de conserver un robuste programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement.



### **Recommandation 12**

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envisage la mise en place de nouvelles voies pour les réfugiés fondées sur des considérations particulières en matière de droits de la personne, par exemple pour les victimes de violence fondée sur le sexe et les personnes déplacées à cause des changements climatiques, et qu'il mette au point de la formation sur le sujet à l'intention des juges, des avocats et des agents d'immigration.

### **Recommandation 13**

Que le gouvernement du Canada examine l'écart entre ses réponses aux différentes crises de déplacements à la lumière de son obligation de respecter le droit à l'égalité et de sa volonté d'appliquer une stratégie de lutte contre le racisme, et qu'il s'efforce de réduire les disparités raciales.

### **Recommandation 14**

Que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, soucieuse de réduire la longueur des délais et l'ampleur de l'arriéré, accélère sa modernisation de la technologie afin d'accroître son efficacité tout en protégeant les droits de tous les demandeurs d'asile, y compris ceux qui sont particulièrement vulnérables en raison de leur sexe, de leur identité de genre, de leur race, de leur handicap, de leur orientation sexuelle, de leur âge ou d'autres facteurs croisés.

### **Recommandation 15**

Que le gouvernement du Canada collabore avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour combler les lacunes concernant les services aux réfugiés, y compris les soins de santé et les autres programmes d'établissement.

## Aperçu des déplacements forcés dans le monde

Au cours de son étude, le comité a appris que plus de 114 millions de personnes sont déplacées actuellement dans le monde, qu'environ 40 % d'entre elles sont des enfants et que 49 % sont des femmes et des filles<sup>1</sup>. De nombreuses personnes déplacées sont vulnérables en raison d'une combinaison de facteurs tels que leur sexe, leur race, le fait qu'elles sont handicapées, leur situation économique, leur orientation sexuelle et d'autres facteurs intersectionnels.

Les conflits dévastateurs qui secouent le Soudan, la bande de Gaza, l'Ukraine et d'autres régions causent d'énormes souffrances tandis que des crises de longue date, par exemple celle que connaît le Myanmar, risquent de tomber dans l'oubli.

En parallèle, les changements climatiques contribuent à l'augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes à évolution lente, qui menacent de porter la crise des déplacements à un niveau inconcevable. Comme l'a souligné l'honorable Robert Rae, c.p. (ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations unies à New York, Affaires mondiales Canada), « [l]e nombre de crises est sans précédent. Depuis 1945, nous n'avons rien vu de la sorte<sup>2</sup>. »

La plupart des personnes déplacées demeurent dans leur propre pays. D'autres traversent les frontières en quête de sécurité. Bien que la majorité des réfugiés viennent de trois pays seulement, soit l'Afghanistan, la Syrie et l'Ukraine<sup>3</sup>, James C. Hathaway (professeur de droit, directeur fondateur du Programme de protection des réfugiés et du droit d'asile, Université du Michigan) a souligné que 24 millions de personnes – soit les deux tiers de tous les réfugiés – se trouvent dans des situations de réfugiés prolongées, « ce qui signifie que leur situation dure depuis au moins 20 ans sans qu'on en voie la fin. [...] Sur les 24 millions de personnes dont la vie a été

---

<sup>1</sup> Comité sénatorial permanent des droits de la personne (RIDR), *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Matthieu Kimmell, directeur, Politique humanitaire, Affaires mondiales Canada); Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), *Tendances mondiales en 2023 : les déplacements forcés*, p. 18 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>2</sup> RIDR, *Témoignages*, 3 juin 2024 (l'honorable Robert Rae, c.p., ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à New York, Affaires mondiales Canada).

<sup>3</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Rema Jamous Imseis, représentante au Canada, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés).

mise en attente, seulement 120 000 [...] sont réinstallés au cours d'une année donnée<sup>4</sup> ».

Bien que ces statistiques soient importantes pour comprendre l'ampleur de la crise, des témoins ont souligné à plusieurs reprises que ce « sont des humains, et non pas juste des numéros<sup>5</sup> ». Constatant la montée du discours négatif sur les réfugiés, John Slocum (directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis) a mis en relief le rôle important que peut jouer le Canada en continuant de défendre « la notion selon laquelle demander l'asile est légal ». Il a aussi souligné le fait « qu'une très grande proportion des demandeurs d'asile sont, en fait, des réfugiés<sup>6</sup> ».

La plupart des réfugiés dans le monde (environ 75 %) sont accueillis dans des pays à faible ou à moyen revenu, principalement parce que ceux-ci sont à proximité des principaux pays d'origine des réfugiés, parmi lesquels la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, le Myanmar et la Somalie<sup>7</sup>. Les réfugiés ukrainiens font exception à cette tendance, puisqu'ils sont principalement accueillis dans des pays à revenu élevé comme l'Allemagne, la Pologne et la Tchéquie<sup>8</sup>. À l'échelle mondiale, les pays d'accueil comptant le plus grand nombre de réfugiés sont actuellement l'Iran, la Türkiye, l'Allemagne, la Colombie et le Pakistan, qui accueillent chacun entre 2,1 millions et 3,4 millions de réfugiés<sup>9</sup>.

Pendant leur témoignage, plusieurs personnes ont signalé que de nombreux pays d'accueil ont des ressources limitées et doivent composer avec leurs propres crises humanitaires<sup>10</sup>. Les pays qui, comme le Canada, sont situés loin des zones de conflit actuelles doivent en faire davantage pour pallier cette situation.

Le comité comprend très bien qu'il n'existe pas de solutions faciles. Comme on peut le voir dans ce rapport, il se produit souvent un chevauchement de divers conflits, crises humanitaires et désastres environnementaux qui présentent tous des défis

---

<sup>4</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (James C. Hathaway, professeur de droit, directeur fondateur du Programme de protection des réfugiés et du droit d'asile, Université du Michigan - à titre personnel).

<sup>5</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Bahati Maganjo, consultante du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

<sup>6</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis).

<sup>7</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Increased support to refugee-hosting countries key to addressing rising displacement*, communiqué de presse, 12 décembre 2023 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>8</sup> HCR, *Ukraine Refugee Situation*, Portail sur les données opérationnelles, consulté le 24 avril 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>9</sup> HCR, *Refugee Data Finder*, consulté le 24 avril 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>10</sup> Voir, par exemple, RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Matthieu Kimmell, directeur, Politique humanitaire, Affaires mondiales Canada).

particuliers. Devant cette complexité, le comité approuve ce que certains témoins ont appelé une « approche croisée », qui suppose d'encourager la coopération internationale dans le cadre de stratégies ancrées dans un engagement à prendre soin des personnes les plus vulnérables de la planète, et de tenir compte de façon holistique de ces dimensions que sont la paix et la sécurité, le développement et les droits de la personne.

### ***La Convention relative au statut des réfugiés***

La *Convention relative au statut des réfugiés* (la Convention), un document des Nations Unies, constitue la base du droit international concernant les réfugiés; elle a largement inspiré les lois adoptées par divers États, y compris le Canada. Dans la *Convention relative au statut des réfugiés*, on définit un réfugié comme une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut pas ou ne veut pas y retourner parce qu'elle craint avec raison d'être persécutée. La Convention énonce les droits des réfugiés, dont le droit au non-refoulement, selon lequel on ne peut pas renvoyer un réfugié dans un territoire où sa vie ou sa liberté seront en péril du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de ses opinions politiques ou de son appartenance à un groupe social particulier. Dans le même ordre d'idées, l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme prévoit que, devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile en d'autres pays<sup>11</sup>.

Lorsqu'elle a témoigné devant le comité, Michelle N. Mascoll (directrice générale, Direction générale des politiques de réinstallation, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada) a expliqué que les besoins des personnes déplacées dépassent largement le cadre de la *Convention relative au statut des réfugiés*.

---

<sup>11</sup> Nations Unies, *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

« [L]e système de protection internationale des réfugiés est structuré pour répondre aux besoins de personnes visées par la définition de réfugié et travaille pour prioriser la réinstallation des personnes ayant le plus besoin de protection. Cela peut créer des défis au moment de répondre aux besoins de toutes ces personnes déplacées de force, puisque nos cadres, nos outils juridiques, nos structures opérationnelles et partenariats existants peuvent ne pas être disponibles. La réponse à ces types de situations est intrinsèquement complexe et peut se produire dans un contexte de crise, où le soutien est encore plus difficile. »

Michelle N. Mascoll (directrice générale, Direction générale des politiques de réinstallation, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)<sup>12</sup>

Selon Jennifer Bond (fondatrice et directrice générale, Pathways International et présidente, Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés), le régime mondial de protection des réfugiés est en train de s'effondrer; il est inefficace et ne répond plus aux besoins. La professeure Bond a fourni l'exemple des 85 000 réfugiés afghans qui ont été admis aux États-Unis par l'entremise du programme humanitaire temporaire en raison de la trop grande lourdeur du programme américain de protection des réfugiés. Autrement dit, même lorsque les gouvernements sont motivés à agir, le régime de protection des réfugiés peut s'avérer inefficace. La professeure Bond a conclu que « nous devons être très honnêtes. Le régime de protection des réfugiés est en très mauvais état, et nous ne pouvons pas nous contenter de le raffistoler. Nous devons admettre qu'il ne protège plus les personnes qui ont besoin de protection<sup>13</sup> ».

En revanche, Rema Jamous Imseis (représentante au Canada, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) a soutenu que la *Convention relative au statut des réfugiés* est adéquate et que ce qui fait défaut, c'est la solidarité internationale et le soutien aux pays qui accueillent des réfugiés<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Michelle N. Mascoll, directrice générale, Direction générale des politiques de réinstallation, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

<sup>13</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Jennifer Bond, fondatrice et directrice générale, Pathways International et présidente, Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés - à titre personnel).

<sup>14</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Rema Jamous Imseis, représentante au Canada, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés).



Bill Frelick (directeur, Division des droits des réfugiés et des migrants, Human Rights Watch) a noté que des États tels que le Canada pourraient élargir la définition étroite de réfugié que prévoit la *Convention relative au statut des réfugiés*. Il a fait remarquer que cette approche avait déjà été adoptée dans certains instruments régionaux, comme la *Déclaration de Carthagène sur les réfugiés* et la *Convention de l'Union africaine sur les réfugiés en Afrique*. Il a ajouté que, « [d]ans l'Union européenne, il existe une directive sur les conditions à remplir qui inclut les victimes de violence armée et les victimes de traitements inhumains et dégradants, ce qui ne figure pas non plus dans la *Convention relative au statut des réfugiés*<sup>15</sup> ». Il a aussi déclaré que les personnes dont la vie est directement menacée par le changement climatique devraient être reconnues comme réfugiés, « car que vous mouriez aux mains d'un bourreau ou par noyade, votre vie est menacée d'une manière ou d'une autre<sup>16</sup> ».

Le professeur Hathaway a souligné que les droits conférés par la *Convention relative au statut des réfugiés* fonctionnent très bien lorsqu'ils sont respectés, mais qu'il faut créer un mécanisme pour « opérationnaliser le système mondial de façon équitable et prévisible pour tous les pays<sup>17</sup> ». Le comité croit, lui aussi, que le Canada devrait poursuivre cet objectif.

## Recommandation 12

**Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envisage la mise en place de nouvelles voies pour les réfugiés fondées sur des considérations particulières en matière de droits de la personne, par exemple pour les victimes de violence fondée sur le sexe et les personnes déplacées à cause des changements climatiques, et qu'il mette au point la formation sur le sujet à l'intention des juges, des avocats et des agents d'immigration. (Voir [la liste complète des recommandations](#).)**

---

<sup>15</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Bill Frelick, directeur, Division des droits des réfugiés et des migrants, Human Rights Watch).

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (James C. Hathaway, professeur de droit, directeur fondateur du Programme de protection des réfugiés et du droit d'asile, Université du Michigan - à titre personnel).

## **Le Pacte mondial sur les réfugiés**

En 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la *Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants*, une résolution non contraignante qui plaide en faveur du renforcement de la coopération internationale dans la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants et reconnaît que s'acquitter de cette tâche avec humanité et compassion relève d'une responsabilité partagée. Elle demande notamment aux États d'accroître la coopération internationale en matière de gestion des frontières et de favoriser le renforcement des capacités des pays qui accueillent des afflux de réfugiés et de migrants. De surcroît, elle réclame que les États œuvrent en faveur de l'égalité des sexes, voient l'intérêt supérieur de l'enfant comme une considération prioritaire, et luttent contre la xénophobie, le racisme et la discrimination à l'égard des réfugiés et des migrants. Finalement, la résolution comprend un Cadre d'action global pour les réfugiés, qui décrit en détail des mesures conçues pour gérer les besoins associés aux déplacements massifs de réfugiés et y répondre.

À la suite de l'évaluation du Cadre d'action global pour les réfugiés et des consultations menées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a renforcé la Déclaration de New York en approuvant le *Pacte mondial sur les réfugiés*, qui a été adopté avec 181 votes en faveur (dont celui du Canada), deux oppositions (la Hongrie et les États-Unis) et trois abstentions. Le *Pacte mondial sur les réfugiés* inclut le Cadre d'action global pour les réfugiés ainsi qu'un programme d'action et des dispositions de suivi et d'examen. Il indique notamment qu'un forum doit être convoqué tous les quatre ans afin que les États et les parties prenantes fassent le bilan des progrès accomplis, échangent sur les pratiques exemplaires et sur leur expérience, évaluent l'efficacité des ententes en vigueur sur le partage de la charge et des responsabilités, et s'engagent à prendre des mesures supplémentaires. Le premier Forum mondial sur les réfugiés s'est tenu en décembre 2019 et le deuxième, en décembre 2023<sup>18</sup>.

Plusieurs témoins ont mis en lumière les lacunes du *Pacte mondial sur les réfugiés*. Bill Frelick a notamment déclaré que « l'un des problèmes est que ce n'est pas

---

<sup>18</sup> Pour plus de renseignements sur le *Pacte mondial sur les réfugiés*, voir : Madalina Chesoi et Brendan Naef, *Introduction au Pacte mondial sur les réfugiés et au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*, Publication n° 2019-21-F, Bibliothèque du Parlement, 20 mai 2019.

contraignant », ce qui fait du pacte de simples « mots sur papier [...] tant que les gouvernements n'interviennent pas<sup>19</sup> ».

Pour James C. Hathaway, le *Pacte mondial sur les réfugiés*, c'est « trop peu, trop tard », mais « il n'y a pas d'autres options<sup>20</sup> ». Le professeur Hathaway a insisté sur le fait qu'il n'y a rien de mauvais dans la définition de « réfugié » fournie dans la *Convention relative au statut des réfugiés* ni dans l'ensemble de droits qu'elle prévoit, mais qu'il manque une composante opérationnelle. Il a recommandé que le Canada continue de participer au pacte en ayant pour objectif d'opérationnaliser le système mondial d'aide aux réfugiés de façon équitable et prévisible pour tous les pays.

## Institutions internationales

Plusieurs institutions internationales jouent un rôle clé dans le triage et la réponse aux problèmes les plus urgents concernant les déplacements dans le monde. Ainsi, le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) collaborent de près dans des contextes où se produisent des déplacements mixtes de migrants et de réfugiés<sup>21</sup>. Quant à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui aide les réfugiés de Palestine, il en sera question à la section « Aperçus régionaux » de ce rapport.

Le HCR a été créé en 1950 pour diriger et coordonner la protection internationale des personnes déplacées pendant la Deuxième Guerre mondiale. Son mandat a rapidement été élargi afin que le HCR dirige la protection internationale de l'ensemble des réfugiés, des communautés déplacées de force et des apatrides.

Le HCR fournit une aide de base (notamment des abris, de la nourriture, de l'eau et des soins médicaux) aux personnes déplacées de force; il défend leurs droits fondamentaux et voit à ce qu'elles soient prises en compte dans les efforts de réduction de la pauvreté. Le HCR repère et recommande les réfugiés qui ont le plus besoin d'être réinstallés, travaille à l'amélioration et à la surveillance des lois et des politiques relatives aux réfugiés et à l'asile et, en coordination avec un large éventail d'acteurs, travaille à renforcer des partenariats afin de trouver des solutions durables

---

<sup>19</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Bill Frelick, directeur, Division des droits des réfugiés et des migrants, Human Rights Watch).

<sup>20</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (James C. Hathaway, professeur de droit, directeur fondateur du Programme de protection des réfugiés et du droit d'asile, Université du Michigan - à titre personnel).

<sup>21</sup> HCR, *Serving and Protecting Together: IOM/UNHCR Framework of Engagement*, 30 juin 2022 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

pour les personnes déplacées de force<sup>22</sup>. Enfin, le HCR facilite la transmission de bonnes pratiques en lien avec le *Pacte mondial sur les réfugiés*, notamment en organisant un Forum mondial sur les réfugiés tous les quatre ans.

L'OIM a été créée en 1951 afin d'aider les gouvernements européens à choisir des pays de réinstallation pour les personnes déplacées pendant la Deuxième Guerre mondiale. Depuis, son mandat a évolué pour inclure la direction des efforts intergouvernementaux et des efforts de la société civile visant à promouvoir des migrations ordonnées et humaines. En 2016, l'OIM a été intégrée au système des Nations Unies.

L'OIM fournit des services aux personnes qui ont besoin d'une aide à la migration internationale, notamment en contribuant à la réponse aux besoins fondamentaux dans les situations de crise. Elle offre également des conseils, des services de recherche et une assistance technique afin de renforcer les capacités nationales et de faciliter la coopération internationale en matière de migration. Dans le cadre de ces efforts, l'OIM coordonne le Réseau des Nations Unies sur les migrations, qui soutient la mise en œuvre et l'examen du *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*.

Le comité a appris que, malgré leur importance, ces institutions luttent pour obtenir les ressources nécessaires à leur travail. James C. Hathaway a informé le comité que « 98% du budget du HCR n'est pas garanti [...] ce qui fait en sorte que l'organisme est vraiment très susceptible d'être influencé par ce qui est à la mode à un moment donné. Il n'a pas la possibilité de vraiment planifier pour l'avenir<sup>23</sup> ».

Selon plusieurs témoins, le Canada devrait plaider en faveur d'un modèle de financement différent pour résoudre ce problème. Ainsi, l'honorable Allan Rock, c.p. (membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies) a affirmé que les Nations Unies devraient mettre en place des évaluations obligatoires de tous les États membres afin que chacun verse sa juste part au HCR, proportionnellement à son économie, comme c'est le cas actuellement pour le maintien de la paix. L'honorable Allan Rock, c.p. a insisté sur le fait qu'un financement fondé sur des paiements volontaires est

---

<sup>22</sup> Voir, par exemple, HCR, *Consultations sur la réinstallation et les voies complémentaires*. Pour en savoir plus sur le travail du HCR, voir HCR, *UNHCR Strategic Directions 2022-2026 | Global Focus*, mars 2022 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>23</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (James C. Hathaway, professeur de droit, directeur fondateur du Programme de protection des réfugiés et du droit d'asile, Université du Michigan - à titre personnel).

« ridicule, lorsque nous parlons des besoins pressants de 114 millions de personnes, dont 36 millions sont des réfugiés<sup>24</sup> ».

Dans le même ordre d'idées, James C. Hathaway a plaidé en faveur d'une évolution vers un « modèle de responsabilité commune, mais différenciée à l'échelle mondiale », en soulignant le gaspillage financier et l'inefficacité du système actuel. Le professeur Hathaway a fait observer que les pays riches dépensent plus de 20 milliards de dollars par année pour évaluer les demandes d'asile, soit quatre fois plus que la somme disponible pour répondre aux besoins des réfugiés dans les pays du Sud. Il a dit, au sujet de cette disparité, que « c'est une parodie [...] c'est immoral<sup>25</sup> ».

Selon Irena Vojácková-Sollorano (directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes par intérim, Organisation internationale pour les migrations), l'OIM constitue le lien entre l'aide humanitaire et le développement. Ainsi, l'organisation fournit une aide humanitaire d'urgence et offre un retour volontaire à des migrants, et ce, tout en aidant les pays d'origine et les gouvernements à remédier aux facteurs qui contribuent aux déplacements. Irena Vojácková-Sollorano a recommandé au gouvernement du Canada de soutenir ce lien grâce à « ces activités qui créent immédiatement des liens après l'aide humanitaire pour stabiliser les communautés » et qui aident les gouvernements à gérer les migrations<sup>26</sup>.

Irena Vojácková-Sollorano a également décrit la pratique d'aide au retour volontaire de l'OIM élaborée dans les années 1980. Pour aider les migrants qui se retrouvent coincés entre divers systèmes juridiques ou dans des pays où ils ne peuvent pas rester, l'OIM détermine leurs options en matière de migration et, si un retour dans leur pays d'origine est sécuritaire, elle leur fournit une aide au retour et à la réintégration<sup>27</sup>.

---

<sup>24</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Allan Rock, c.p., membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies - À titre personnel).

<sup>25</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (James C. Hathaway, professeur de droit, directeur fondateur du Programme de protection des réfugiés et du droit d'asile, Université du Michigan - à titre personnel).

<sup>26</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Irena Vojácková-Sollorano, directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes par intérim, Organisation internationale pour les migrations).

<sup>27</sup> *Ibid.*



## Recommandation 2

**Que le gouvernement du Canada, prenant l’initiative, travaille avec des partenaires internationaux aux vues similaires afin de mettre en place des contributions obligatoires et proportionnelles des États membres des Nations Unies au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à l’Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), afin de garantir que ces deux agences disposent d’un financement stable et suffisant à long terme. (Voir [la liste complète des recommandations.](#))**

### Changements climatiques et déplacements

Plusieurs témoins ont signalé au comité qu’il est urgent de se pencher sur la façon dont les changements climatiques contribuent aux déplacements. Le comité a appris que les personnes déplacées quittent leur foyer pour diverses raisons, dont les « catastrophes climatiques dévastatrices, telles que des ouragans, des sécheresses et des inondations, qui exacerbent leurs conditions de vulnérabilité sociale et économique », notamment parce qu’ils détruisent leur maison, leur entreprise et leurs terres agricoles<sup>28</sup>. Des témoins ont observé qu’il peut donc être difficile de définir et de quantifier les déplacements provoqués par le climat<sup>29</sup>. De plus, des témoins ont rappelé que les changements climatiques touchent de façon disproportionnée les groupes qui y contribuent le moins et les rendent plus vulnérables. C’est notamment le cas des femmes, des enfants et des personnes handicapées<sup>30</sup>.

Payam Akhavan (professeur de droit international et titulaire de la chaire des droits de l’homme, Collège Massey, Université de Toronto) a prévenu que si les tendances actuelles se maintiennent, les déplacements causés par les changements climatiques finiront par atteindre une ampleur catastrophique, bien pire, ultimement, que durant toutes les guerres et tous les conflits réunis. Payam Akhavan a cité les estimations du HCR selon lesquelles, chaque année, plus de 20 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde en raison des changements climatiques. Il a souligné qu’il est

---

<sup>28</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Camila Bustos, professeure adjointe de droit, Université Pace – à titre personnel).

<sup>29</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis).

<sup>30</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Camila Bustos, professeure adjointe de droit, Université Pace - à titre personnel).

urgent d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter, et a déclaré que « la réalité du réchauffement planétaire et l'échec manifeste des grands pollueurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre sont sans doute devenus la plus grande menace pour la sécurité humaine<sup>31</sup> ».

L'honorable Allan Rock, c.p. a expliqué que davantage de personnes devront se déplacer à l'intérieur de leur pays ou traverser des frontières pour survivre, et qu'il devient donc de plus en plus important de trouver des moyens de ralentir les changements climatiques et de composer avec leurs conséquences. Il a mis en relief la vulnérabilité particulière des petits États insulaires en développement, dont certains risquent d'être submergés en raison de l'élévation du niveau de la mer<sup>32</sup>. L'honorable Lloyd Axworthy, c.p. (président, Conseil mondial pour les réfugiés et les migrations) a également observé que le Canada n'est pas à l'abri de ces tendances, citant l'exemple des récents feux de forêt qui ont causé des déplacements à l'intérieur du Canada<sup>33</sup>.

Étant donné l'ampleur prévue des déplacements causés par les changements climatiques, des témoins ont fait valoir qu'il est essentiel d'étudier des stratégies visant à gérer les migrations climatiques. Camila Bustos (professeure adjointe de droit, Université Pace) a attiré l'attention du comité sur un conseil juridique publié en 2020 par le HCR à propos des liens entre les changements climatiques et le droit concernant les réfugiés. La professeure Bustos a expliqué que, pour les personnes déplacées en raison des changements climatiques, il existe des façons de présenter des demandes d'asile viables au titre du droit des réfugiés en vigueur, par exemple si elles sont persécutées parce qu'elles militent pour l'environnement ou parce qu'elles se trouvent en situation de vulnérabilité économique du fait de la destruction de leurs moyens de subsistance. La professeure Bustos a aussi expliqué que dans les Amériques, après des événements météorologiques extrêmes, les gouvernements ont tendance à offrir une protection temporaire de durée limitée sans offrir de voie

---

<sup>31</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Payam Akhavan, professeur de droit international et titulaire de la chaire des droits de la personne, Collège Massey, Université de Toronto - à titre personnel).

<sup>32</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Allan Rock, c.p., membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies - À titre personnel).

<sup>33</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Lloyd Axworthy, c.p., président, Conseil mondial pour les réfugiés et les migrations).

vers une protection permanente, ce qui conduit souvent à une « incertitude juridique » ou à un retour au pays d'origine après l'expiration du statut<sup>34</sup>.

Dans le même ordre d'idées, l'honorable Allan Rock, c.p. a expliqué que les gens forcés de quitter leur pays en raison des changements climatiques seraient probablement couverts par les dispositions de la *Convention de 1954 relative au statut des apatrides* et qu'il pourrait simplement « être nécessaire de l'amender légèrement afin qu'elle s'applique aussi aux déplacés climatiques<sup>35</sup>. »

Des témoins ont souligné qu'il est essentiel de faire preuve de créativité pour trouver des solutions aux déplacements causés par le climat. Certains ont donné l'exemple du programme de visa adopté en Argentine. La professeure Bustos a expliqué que ce visa est une forme de parrainage privé qui permet à des organismes de la société civile de parrainer des réfugiés qui viennent d'une liste établie de régions touchées par des changements climatiques ou vulnérables aux changements climatiques<sup>36</sup>. Pour sa part, John Slocum (directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis) a présenté un modèle potentiel, la loi sur les personnes déplacées par le climat, un projet de loi américain réintroduit en novembre 2023. Il a toutefois souligné que son adoption lui semblait improbable dans le contexte actuel. Comme son nom l'indique, ce projet de loi vise à instaurer une nouvelle voie d'immigration pour les personnes qui ont été déplacées à cause d'un désastre climatique ou des changements climatiques<sup>37</sup>.

Dans le même ordre d'idées, Monica Iyer (boursière en clinique, International Human Rights Clinic, Duke Law School) a attiré l'attention du comité sur un avis consultatif produit en 2017 par la Cour interaméricaine des droits de l'homme, qui a établi que les pays peuvent être tenus responsables des impacts extraterritoriaux sur les droits de la personne découlant des dommages environnementaux qu'ils causent. Elle a expliqué qu'en pratique, « cela veut dire que les États, particulièrement ceux qui ont contribué de manière importante aux émissions de gaz à effet de serre, ont

---

<sup>34</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Camila Bustos, professeure adjointe de droit, Université Pace - à titre personnel).

<sup>35</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Allan Rock, c.p., membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies - À titre personnel).

<sup>36</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Camila Bustos, professeure adjointe de droit, Université Pace - à titre personnel).

<sup>37</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis); Comité américain pour les réfugiés et les immigrants, *La loi sur les personnes déplacées par le climat créerait une nouvelle voie humanitaire vitale*, 16 novembre 2023.

l'obligation en matière de droits de la personne de prendre des mesures immédiates et décisives pour mettre fin à de telles émissions, en particulier en mettant fin à la dépendance mondiale aux combustibles fossiles<sup>38</sup> ».

Enfin, des témoins ont aussi souligné avec préoccupation le fait que les changements climatiques viennent aggraver les problèmes de déplacement qui existent déjà, par exemple en Irak et au Yémen, où se trouvent concentrés des millions de demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays<sup>39</sup>.

Bref, on ne peut plus considérer les changements climatiques comme une préoccupation secondaire dans le contexte des déplacements mondiaux. Ils amplifient déjà les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité, le développement et les droits de la personne, et ils risquent de porter les déplacements mondiaux à des niveaux sans précédent. C'est pourquoi l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci sont au cœur de l'approche croisée à l'égard des déplacements dans le monde.

## Recommandation 7

**Que le gouvernement du Canada reconnaisse que le déplacement climatique est une crise existentielle et assume un rôle de chef de file international en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements. Notamment, qu'il finance intégralement les engagements financiers du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques et gère l'enjeu des migrations climatiques par le biais d'instruments internationaux tels que la Convention sur l'apatridie. (Voir [la liste complète des recommandations](#).)**

## Aperçus régionaux

### Moyen-Orient et Asie

Divers conflits et catastrophes continuent d'entraîner des déplacements de population au Moyen-Orient et en Asie. Certains pays sont aux prises avec des

---

<sup>38</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Monica Iyer, boursière en clinique, International Human Rights Clinic, Duke Law School - à titre personnel).

<sup>39</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Kelsey Norman, chercheuse sur le Moyen-Orient, directrice du Programme des droits des femmes, des droits de la personne et des réfugiés, Baker Institute for Public Policy de la Rice University - à titre personnel).

conflits depuis des décennies et d'autres accueillent un grand nombre de réfugiés en situation d'attente prolongée, comme les populations afghanes et syriennes déplacées.

### **Réfugiés afghans et syriens**

L'Afghanistan est l'un des pays dont la population est le plus largement déplacée. Quelque 3,25 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison des effets combinés des conflits et de catastrophes naturelles telles que des tremblements de terre, des sécheresses et des inondations. De plus, 5,3 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile afghans sont inscrits dans des pays voisins, surtout en Iran et au Pakistan<sup>40</sup>. La situation humanitaire s'est considérablement aggravée en Afghanistan en août 2021, quand les talibans ont pris le contrôle du pays. Dans ce contexte, le gouvernement du Canada s'est engagé à accueillir au moins 40 000 réfugiés afghans et à instaurer divers programmes d'immigration spéciaux ciblés, notamment pour la réinstallation d'Afghans vulnérables et de ressortissants afghans qui ont aidé le gouvernement du Canada<sup>41</sup>.

Le comité a appris que les réfugiés afghans se trouvent dans une situation précaire tant en Afghanistan que dans les pays d'accueil de la région. Muzna Dureid (responsable du plaidoyer et des partenariats de la Nobel Women's Initiative et membre du Refugee Advisory Network of Canada) a recommandé que le Canada prenne plus d'engagements visant à soutenir les réfugiés afghans. Elle a déclaré que, sous le régime taliban, les femmes afghanes vivent un apartheid fondé sur le sexe, et que les réfugiés afghans au Pakistan risquent l'expulsion<sup>42</sup>.

L'honorable Allan Rock, c.p. a souligné que, bien que le Canada ait réussi à accueillir 40 000 réfugiés afghans depuis août 2021 tel qu'il l'avait promis, il a été « très difficile » de faire sortir des Afghans vulnérables d'Afghanistan et de faciliter leur voyage vers le Canada à partir de pays intermédiaires<sup>43</sup>. De même, Bill Frelick a déclaré que malgré la création du Programme de mesures spéciales en matière d'immigration du Canada et de programmes humanitaires spéciaux axés sur la réinstallation de dirigeantes afghanes vulnérables, de défenseurs des droits de la

---

<sup>40</sup> HCR, *Urgence Afghanistan*, mis à jour en mars 2024.

<sup>41</sup> Gouvernement du Canada, *Soutien aux ressortissants afghans : À propos des programmes spéciaux*.

<sup>42</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Muzna Dureid, responsable du plaidoyer et des partenariats, Nobel Women's Initiative, et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

<sup>43</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Allan Rock, c.p., membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies - À titre personnel).

personne et de groupes minoritaires, de nombreux Afghans qui ont présenté une demande de réinstallation au Canada sont toujours au Pakistan, pays d'où ils risquent d'être expulsés<sup>44</sup>.

Bill Frelick a lancé un avertissement : il a signalé que divers acteurs pourraient profiter du fait que l'attention mondiale est tournée vers Israël et la Palestine pour refouler des populations de réfugiés de longue date. À titre d'exemple, le Pakistan a annoncé le 3 octobre 2023 que tous les Afghans non enregistrés devaient quitter le Pakistan au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2023, et que tous ceux qui restaient risquaient d'être expulsés. Bill Frelick a expliqué qu'en plus des 1,3 million de réfugiés afghans enregistrés, au moins 2,2 millions d'Afghans vivent au Pakistan sans statut légal, car bon nombre d'entre eux n'ont pas été autorisés à s'enregistrer<sup>45</sup>.

Le comité a trouvé particulièrement préoccupantes les conséquences négatives d'une absence de statut légal pour les enfants puisque, sans statut, ils ne peuvent pas aller à l'école ni poursuivre leur développement de base. Bill Frelick a constaté que, parmi les réfugiés afghans qu'il a rencontrés en Türkiye, la plupart de ceux « qui faisaient l'objet de mauvais traitements, étaient repoussés aux frontières et expulsés en Afghanistan étaient de jeunes adolescents non accompagnés<sup>46</sup> ».

De même, divers témoins ont expliqué que les personnes réfugiées en Türkiye se trouvaient dans une situation vulnérable. Jessie Thomson (responsable de la délégation pour la Türkiye, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) a déclaré que la Türkiye accueille plus de trois millions de réfugiés alors qu'elle est aux prises avec des défis liés à l'inflation, à la COVID-19 et à un tremblement de terre important. Elle a prévenu le comité qu'« [a]u fil des ans, il devient de plus en plus difficile aux collectivités d'accueil de continuer à offrir cet accueil<sup>47</sup> ». Kelsey Norman (chercheuse sur le Moyen-Orient, directrice du Programme des droits des femmes, des droits de la personne et des réfugiés, Baker Institute for Public Policy de la Rice University) a aussi affirmé que le tremblement de

---

<sup>44</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Bill Frelick, directeur, Division des droits des réfugiés et des migrants, Human Rights Watch).

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Jessie Thomson, responsable de la délégation pour la Türkiye, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge).

terre de 2023 et l'élection présidentielle en Türkiye « ont ravivé les tensions entre les citoyens et les réfugiés<sup>48</sup> ».

Bill Frelick a expliqué que le gouvernement turc expulse un grand nombre d'Afghans et de Syriens et qu'il « repousse violemment les demandeurs d'asile et les migrants à ses frontières avec la Syrie et l'Iran<sup>49</sup> », ce qui a pour effet que les migrants entreprennent des voyages dangereux et subissent parfois de mauvais traitements lorsqu'ils tentent d'entrer dans des pays voisins, comme la Bulgarie et la Grèce.

Le comité a également entendu des témoignages portant sur les difficultés qui accablent les Syriens déplacés. Muzna Dureid a souligné qu'en raison de la violence continue du régime Assad et des ramifications d'un tremblement de terre survenu dans le Nord-Ouest de la Syrie, 6,7 millions de Syriens ont été déplacés à l'intérieur de leur pays et 5 millions ont fui vers des pays voisins comme la Türkiye, le Liban, la Jordanie et l'Irak. Elle a expliqué que, bien que le Canada ait mis en place un programme d'aide aux victimes du tremblement de terre en Syrie, beaucoup de victimes du séisme ont perdu leurs documents officiels et leur passeport, ce qui les empêche de remplir la demande de visa pour venir au Canada<sup>50</sup>.

Kelsey Norman a expliqué que le Liban accueille un réfugié pour quatre citoyens, et que la crise économique que connaît ce pays touche de façon disproportionnée les réfugiés et les collectivités d'accueil les plus pauvres. Elle a recommandé au Canada d'encourager les pays d'accueil à ne pas renvoyer de force les réfugiés syriens, afin d'empêcher la reprise des cycles de violence et de répression qui mèneraient à d'autres conflits<sup>51</sup>. Dans le même ordre d'idées, Bill Frelick a déclaré que les expulsions sommaires de Syriens ont augmenté au Liban cette année et que, depuis que le Liban interdit au HCR d'enregistrer des réfugiés syriens, seuls 17 % des réfugiés syriens détiennent la résidence légale<sup>52</sup>.

---

<sup>48</sup> RIDR, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Kelsey Norman, chercheuse sur le Moyen-Orient, directrice du Programme des droits des femmes, des droits de la personne et des réfugiés, Baker Institute for Public Policy de la Rice University - à titre personnel).

<sup>49</sup> RIDR, [Témoignages](#), 30 octobre 2023 (Bill Frelick, directeur, Division des droits des réfugiés et des migrants, Human Rights Watch).

<sup>50</sup> RIDR, [Témoignages](#), 11 décembre 2023 (Muzna Dureid, responsable du plaidoyer et des partenariats, Nobel Women's Initiative, et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

<sup>51</sup> RIDR, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Kelsey Norman, chercheuse sur le Moyen-Orient, directrice du Programme des droits des femmes, des droits de la personne et des réfugiés, Baker Institute for Public Policy de la Rice University - à titre personnel).

<sup>52</sup> RIDR, [Témoignages](#), 30 octobre 2023 (Bill Frelick, directeur, Division des droits des réfugiés et des migrants, Human Rights Watch).



Selon certains témoins, la situation humanitaire dans le Nord-Est de la Syrie est particulièrement désastreuse. D'après Irena Vojácková-Sollorano, les organismes humanitaires n'ont pas accès aux camps de réfugiés de cette région et il s'y produit des « choses horribles<sup>53</sup> ». Muzna Dureid a qualifié de « secteur oublié » le Nord-Est de la Syrie, en rappelant qu'il manque d'infrastructures et qu'il est exposé aux bombardements de la Türkiye et de partenaires internationaux engagés dans la lutte contre l'État islamique. Elle a demandé au gouvernement canadien de soutenir davantage d'initiatives et de projets d'infrastructures pour les civils de la région<sup>54</sup>.

### ***Myanmar et Bangladesh***

En 2017, en réponse à des attaques menées par l'Armée du salut des Rohingyas d'Arakan, un groupe armé non étatique, les forces gouvernementales du Myanmar ont lancé une attaque disproportionnée contre la minorité ethnique musulmane des Rohingyas. Cette répression a entraîné des déplacements de réfugiés à l'intérieur du Myanmar ainsi que des déplacements transfrontaliers vers le Bangladesh voisin<sup>55</sup>. En février 2021, un coup d'État militaire au Myanmar a entraîné une intensification du conflit armé, de la violence perpétrée contre les civils et des violations des droits de la personne, ce qui a encore renforcé les tendances en matière de déplacement<sup>56</sup>.

L'honorable Robert Rae, c.p. a expliqué au comité qu'après le coup d'État de février 2021, « de grandes luttes ont pris forme à chaque niveau partout au pays », ce qui a entraîné beaucoup de destruction et une multiplication des déplacements, en particulier dans l'État de Rakhine, où la violence s'est intensifiée<sup>57</sup>.

En date du 30 septembre 2023, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile originaires du Myanmar à l'échelle mondiale s'élevait à plus de 1,2 million et 74,6 % d'entre eux se trouvaient au Bangladesh. De plus, 1,5 million de personnes avaient été déplacées à l'intérieur du Myanmar. Depuis janvier 2022, plus de 6 000 réfugiés

---

<sup>53</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Irena Vojácková-Sollorano, directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes par intérim, Organisation internationale pour les migrations).

<sup>54</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Muzna Dureid, responsable du plaidoyer et des partenariats, Nobel Women's Initiative, et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

<sup>55</sup> Gouvernement du Canada, *Réponse du Canada aux crises des Rohingyas et du Myanmar*. Pour davantage de contexte sur la crise, voir Brian Hermon, *Instabilité politique et civile en Myanmar*, document de travail, Bibliothèque du Parlement, 12 septembre 2022.

<sup>56</sup> Gouvernement du Canada, *Réponse du Canada aux crises des Rohingyas et du Myanmar*; et HCR, *Myanmar situation* [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>57</sup> RIDR, *Témoignages*, 3 juin 2024 (l'honorable Robert Rae, c.p., ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à New York, Affaires mondiales Canada).

rohingyas ont entrepris des traversées maritimes périlleuses afin de franchir les frontières de la région; 573 d'entre eux sont décédés ou ont été portés disparus<sup>58</sup>.

Jason Nickerson (représentant humanitaire au Canada, Médecins sans frontières) a discuté de la situation à laquelle est confrontée la population rohingya au Bangladesh, au Myanmar et en Malaisie. Dans le plus grand camp de réfugiés au monde, le camp de Cox's Bazar au Bangladesh, environ un million de personnes « se retrouvent aujourd'hui confinées. Ces personnes ont un droit limité – quand elles en ont un – à l'emploi, à l'éducation ou aux moyens de subsistance, et aucune solution claire n'est proposée<sup>59</sup> ». De nombreux réfugiés rohingyas fuient la violence des camps de Cox's Bazar et se retrouvent dans une situation sans protection juridique ni sécurité en Malaisie, où des milliers d'entre eux sont arrêtés et se retrouvent dans des centres de détention, souvent à cause d'une violation des lois sur l'immigration.<sup>60</sup>

Irena Vojáková-Sollorano a parlé des efforts que déploie l'OIM pour le renforcement des capacités à Cox's Bazar. Elle a aussi parlé des niveaux élevés de violence fondée sur le genre qui existent dans les camps. Dans ce contexte, l'aide fournie par les organismes humanitaires comme l'OIM prend notamment la forme de services, de programmes de sensibilisation et de formations destinés aux femmes comme aux hommes, dans le but de favoriser une meilleure compréhension de la violence fondée sur le genre au sein de la communauté<sup>61</sup>.

### ***Bande de Gaza***

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a été créé en 1949 afin de répondre aux besoins d'environ 750 000 réfugiés palestiniens déplacés de force pendant la guerre israélo-arabe de 1948<sup>62</sup>. L'UNRWA continue de fournir assistance et protection à environ 5,9 millions de descendants des réfugiés palestiniens d'origine, y compris à

---

<sup>58</sup> HCR, [Portail de données opérationnelles : Myanmar Situation](#), consulté le 5 avril 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>59</sup> RIDR, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Jason Nickerson, représentant humanitaire au Canada, Médecins sans frontières).

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> RIDR, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Irena Vojáková-Sollorano, directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes par intérim, Organisation internationale pour les migrations).

<sup>62</sup> Nations Unies, [Histoire de la question de Palestine](#).

1,5 million de personnes qui résident dans des camps de réfugiés en Jordanie, au Liban, en Syrie, dans la bande de Gaza et en Cisjordanie<sup>63</sup>.

Le 7 octobre 2023, le Hamas a lancé une attaque terroriste en Israël pendant laquelle il a tué 1 200 personnes et pris environ 240 otages<sup>64</sup>. Le gouvernement d'Israël a réagi en déclarant l'état de guerre et en ordonnant un assaut aérien ainsi qu'une invasion terrestre à Gaza. On estime que, entre le 7 octobre 2023 et le 24 avril 2024, 34 262 Palestiniens ont été tués et 77 229 ont été blessés<sup>65</sup>. En date du 1<sup>er</sup> avril 2024, quelque 1,7 million de personnes, soit environ 75 % de la population, avaient été déplacées à l'intérieur de la bande de Gaza, et la plupart d'entre elles avaient été déplacées à plusieurs reprises<sup>66</sup>. Ajoutons que 180 employés de l'UNRWA ont été tués, tout comme 428 personnes déplacées à l'intérieur du pays qui avaient trouvé refuge dans les établissements de l'UNRWA<sup>67</sup>.

Le comité a entendu le témoignage de William Deere (Bureau de représentation de Washington, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), qui a parlé de la situation à Gaza et des difficultés que doit surmonter l'UNRWA pour continuer d'offrir des secours humanitaires et des services sociaux pendant le conflit. Il a souligné que l'organisation fait face à une menace existentielle, car elle n'a pas suffisamment de fonds pour poursuivre son travail au-delà de juin 2024. Elle a donc lancé un appel d'urgence de 1,2 milliard de dollars pour répondre aux besoins de Gaza jusqu'à la fin de l'année<sup>68</sup>.

William Deere a reconnu les allégations faites par le gouvernement d'Israël selon lesquelles certains employés de l'UNRWA avaient participé aux attaques du 7 octobre 2023. Il a décrit les mesures que le commissaire général de l'UNRWA a

---

<sup>63</sup> Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), [Palestine Refugees](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>64</sup> Peter Saidel, Summer Said et Anat Peled, « [Hamas Took More Than 200 Hostages from Israel. Here's What We Know](#) », *Wall Street Journal*, 12 mars 2024. [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>65</sup> Le ministère de la Santé de Gaza est responsable des soins de santé dans la bande de Gaza et opère sous l'administration du Hamas. Les chiffres du ministère n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante, mais sont couramment cités par les organisations internationales, y compris les agences des Nations Unies. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), [Hostilities in the Gaza Strip and Israel | Flash Update #157](#), 24 avril 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>66</sup> UNRWA, [UNRWA Situation Report #99 on the situation in the Gaza Strip and the West Bank, including East Jerusalem](#), 4 avril 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>67</sup> UNRWA, [UNRWA Situation Report #103 on the Situation in the Gaza Strip and the West Bank, Including East Jerusalem](#), 23 avril 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>68</sup> RIDR, [Témoignages](#), 6 mai 2024 (William Deere, Bureau de représentation de Washington, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient).

prises à ce sujet, parmi lesquelles figurent le congédiement immédiat des personnes nommées et la commande de deux enquêtes de concert avec le secrétaire général des Nations Unies : une enquête menée par le Bureau des services de contrôle interne pour vérifier la véracité des allégations et un examen externe indépendant du respect du principe de neutralité par l'agence. Le rapport produit aux termes de l'examen externe contenait une cinquantaine de recommandations, et le commissaire général s'est engagé à les mettre en œuvre. William Deere a souligné que, selon ce rapport, « le gouvernement d'Israël n'a fourni aucune preuve à l'appui de cette allégation d'une affiliation répandue parmi les employés de l'office<sup>69</sup> ».

Divers témoins ont attiré l'attention du comité sur l'urgence de la situation à Gaza. Jason Nickerson a souligné que, « en raison du siège qu'Israël mène sur l'ensemble de la bande de Gaza, les habitants sont privés des biens essentiels comme la nourriture, l'eau, les abris, le carburant et l'électricité, ainsi que des soins de santé<sup>70</sup> ».

Pendant son témoignage, Irena Vojáková-Sollorano a rappelé que plus de 30 000 personnes avaient été tuées depuis les attaques du 7 octobre 2023, parmi lesquelles 13 000 enfants et 220 travailleurs humanitaires. Comme la famine et les privations touchent de manière disproportionnée les femmes, les filles et les enfants, plus d'un tiers des personnes décédées au cours des mois précédents étaient des enfants, a-t-elle déclaré.<sup>71</sup> Pour sa part, Kelsey Norman a qualifié l'ampleur des déplacements internes à Gaza de « sans précédent puisque 80 % des habitants de la bande, soit 1,9 million de personnes, ont été contraints de quitter leur domicile<sup>72</sup> ». Irena Vojáková-Sollorano a recommandé au Canada de poursuivre ses efforts de réunification et de réinstallation des familles, notamment en négociant leur sortie de Gaza<sup>73</sup>.

En ce qui concerne le financement, Kelsey Norman a aussi souligné que l'UNRWA est entièrement dépendant de contributions volontaires et que ses travaux essentiels

---

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jason Nickerson, représentant humanitaire au Canada, Médecins sans frontières).

<sup>71</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Irena Vojáková-Sollorano, directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes par intérim, Organisation internationale pour les migrations).

<sup>72</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Kelsey Norman, chercheuse sur le Moyen-Orient, directrice du Programme des droits des femmes, des droits de la personne et des réfugiés, Baker Institute for Public Policy de la Rice University - à titre personnel).

<sup>73</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Irena Vojáková-Sollorano, directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes par intérim, Organisation internationale pour les migrations).

sont donc sujets à des caprices politiques. Elle a ajouté qu'il est essentiel de délaissier ce modèle si l'on veut fournir une aide vitale à des millions de personnes<sup>74</sup>.

Revenant sur le fait que le Canada s'est abstenu de voter sur une résolution humanitaire des Nations Unies demandant un cessez-le-feu, Muzna Dureid a déclaré que « [s]i le Canada veut jouer un rôle diplomatique dans l'édification de la paix, telle qu'on la connaissait, et contribuer à sauver des vies, il devrait revoir ses votes et ses mesures et appeler à un cessez-le-feu immédiat<sup>75</sup> ».

Le comité a trouvé préoccupants l'ampleur des besoins dans la bande de Gaza ainsi que les besoins urgents et permanents de communautés aux prises avec des crises prolongées, comme c'est le cas des populations rohingya, afghane et syrienne. Les témoignages concernant ces régions ont mis en lumière la nécessité de déployer des efforts soutenus à long terme qui favorisent le partage des responsabilités, la paix et la sécurité, ainsi que des solutions pour les personnes déplacées en situation d'attente prolongée, notamment des engagements pour le financement du HCR et de l'UNRWA.

### Recommandation 3

**Que le gouvernement du Canada augmente les contributions volontaires et sans affectation spéciale qu'il affecte au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), et qu'il incite d'autres pays à faire de même. (Voir [la liste complète des recommandations.](#))**

### Recommandation 4

**Que le gouvernement du Canada, prenant l'initiative, travaille avec des partenaires internationaux aux vues similaires à l'élaboration d'un plan mondial de dénouement rapide des situations prolongées, qui comprendra notamment des**

---

<sup>74</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Kelsey Norman, chercheuse sur le Moyen-Orient, directrice du Programme des droits des femmes, des droits de la personne et des réfugiés du Baker Institute for Public Policy de la Rice University - à titre personnel).

<sup>75</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Muzna Dureid, responsable du plaidoyer et des partenariats, Nobel Women's Initiative, et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

points de repère détaillés sur le partage des responsabilités ainsi que des jalons de mise en œuvre. (Voir [la liste complète des recommandations.](#))

## Afrique

Selon les estimations, le continent africain accueille environ 30 millions de personnes déplacées, soit environ un tiers de la population mondiale de réfugiés<sup>76</sup>. Le comité a entendu des témoignages sur les tendances migratoires en Afrique et les principales crises qui contribuent aux déplacements, tels que les conflits au Soudan et dans la République démocratique du Congo.

Janemary Ruhundwa (cofondatrice et directrice exécutive, Dignity Kwanza) a expliqué que les principaux flux migratoires d'Afrique se situent à l'intérieur des pays de la région des Grands Lacs, de la Corne de l'Afrique, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, et entre ces pays. Ensemble, ces régions comptent plus de 5,2 millions de réfugiés et plus de 18 millions de personnes déplacées à l'intérieur des pays en raison des conflits, de la sécheresse et de causes liées au climat. Elle a précisé que parmi ces réfugiés, 37 % sont des enfants de moins de 11 ans; 53 % ont moins de 18 ans; 82 % sont des femmes, des enfants et des personnes âgées; et 75 % sont des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays qui ne reçoivent pratiquement pas de soutien de la communauté internationale<sup>77</sup>.

Janemary Ruhundwa a signalé que la plupart des réfugiés en Afrique se trouvent dans des situations prolongées. De plus, la plupart vivent dans des camps de réfugiés, « ce qui limite considérablement leur capacité d'être autonomes », et les restrictions imposées dans les camps exposent les réfugiés à des risques tels que l'arrestation et la détention, la violence fondée sur le genre, la traite des personnes et l'exploitation. Elle a donné des exemples de la Tanzanie, où de nombreuses personnes vivent en tant que réfugiés depuis plus de 50 ans sans recevoir tous les services et les avantages que procure la citoyenneté. Elle a ajouté que le pays avait, à l'occasion, accordé la citoyenneté à des groupes de réfugiés et délivré des certificats de naissance aux enfants réfugiés<sup>78</sup>.

Alissa Pavia (directrice associée, Programme pour l'Afrique du Nord du Conseil de l'Atlantique) a attiré l'attention du comité sur les conditions des migrants en Afrique

---

<sup>76</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Bahati Maganjo, consultante du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

<sup>77</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Janemary Ruhundwa, cofondatrice et directrice exécutive, Dignity Kwanza).

<sup>78</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Janemary Ruhundwa, cofondatrice et directrice exécutive, Dignity Kwanza).

du Nord. Elle a informé le comité que la Tunisie, et plus précisément sa ville portuaire de Sfax, est devenue une importante plaque tournante pour les migrants en provenance de l’Afrique subsaharienne; elle a souligné que les départs ont augmenté de 260 % par rapport à l’année précédente. Par ailleurs, elle a expliqué qu’en Tunisie, la persécution envers les migrants s’est intensifiée depuis l’entrée en fonction du président Kaïs Saïed en 2019. Selon Alissa Pavia, « la situation a pris une tournure désastreuse en juillet lorsque les autorités tunisiennes ont rassemblé les migrants africains noirs du Sfax et les ont expulsés de force, les abandonnant pendant des semaines dans les déserts limitrophes de la Libye et de l’Algérie<sup>79</sup> ».

Bahati Maganjo (consultante du Projet pilote sur la voie d’accès à la mobilité économique et membre du Refugee Advisory Network of Canada) a fait part de son expérience. Elle a vécu au Kenya pendant 25 ans en tant que réfugiée, et elle a pu y suivre une formation d’infirmière avant d’immigrer au Canada en 2021. Elle a affirmé que le Canada doit investir davantage dans les pays d’accueil, particulièrement en Afrique. Plus précisément, elle a suggéré d’investir dans des programmes qui aident les réfugiés à acquérir des compétences et de l’expertise afin qu’ils puissent aider leur communauté<sup>80</sup>.

*« Saviez-vous, par exemple, que la formation initiale en soins de santé dispensée au Canada pour les préposés aux bénéficiaires ou les assistants en soins continus dans les maisons de retraite dure généralement moins d’un an? Combien de réfugiés sauteraient sur l’occasion de recevoir une telle formation si elle débouchait sur une occasion d’emploi au Canada? »*

*Bahati Maganjo (consultante du Projet pilote sur la voie d’accès à la mobilité économique et membre, Refugee Advisory Network of Canada)<sup>81</sup>*

Divers témoins ont parlé de la guerre civile en cours au Soudan. L’honorable Robert Rae, c.p. a déclaré que « [l]e Soudan est probablement le lieu qui connaît la plus grande crise des déplacements à l’heure actuelle et la plus grande crise de

---

<sup>79</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Alissa Pavia, directrice associée, Programme pour l’Afrique du Nord du Conseil de l’Atlantique).

<sup>80</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Bahati Maganjo, consultante du Projet pilote sur la voie d’accès à la mobilité économique et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

<sup>81</sup> *Ibid.*



protection dans le monde » en plus d'être aux prises avec un fort risque de famine. Il a aussi souligné que des acteurs étrangers fournissent des armes à des groupes du Soudan, ce qui aggrave la situation<sup>82</sup>. Selon Kelsey Norman, le conflit a causé le déplacement de plus de huit millions de personnes au cours de la dernière année et, de ce nombre, 1,8 million de personnes ont franchi des frontières internationales en quête de protection. Elle a précisé que 450 000 personnes sont allées en Égypte, où le climat économique et politique est difficile et où l'aide financière sert en grande partie à sécuriser les frontières plutôt qu'à soutenir les nouveaux arrivants, ce qui a pour effet « de piéger davantage les réfugiés en Égypte<sup>83</sup> ».

Muzna Dureid a souligné le risque accru de violence sexuelle auquel sont exposées quatre millions de femmes et de filles au Soudan. Elle a déclaré que « [l]es mesures prises par le Canada pour relocaliser les familles de résidents permanents canadiens et soudanais ont contribué à sauver des vies, mais la période de ce programme est courte, malgré le fait que ce conflit n'a pas de date d'échéance<sup>84</sup> ». Elle a recommandé au Canada d'accorder aux familles plus de temps pour présenter une demande dans le cadre du programme de réunification familiale.

Jason Nickerson a décrit l'ampleur des déplacements en République démocratique du Congo, où la province du Nord-Kivu est le théâtre de violences accrues depuis plus de deux ans en raison d'un conflit lié à la résurgence du groupe armé M23. Dans le Nord-Kivu, 2,5 millions de personnes sont déplacées et la violence sexuelle a atteint des niveaux choquants. Selon Jason Nickerson, la réponse humanitaire internationale à cette crise a été « totalement inadéquate<sup>85</sup> ». Il a invité le Canada à agir.

De multiples témoins ont parlé de l'écart qui existe entre les mesures prises par le Canada pour les réfugiés de l'Afrique et du Moyen-Orient, d'une part, et pour les réfugiés ukrainiens, d'autre part.

---

<sup>82</sup> RIDR, *Témoignages*, 3 juin 2024 (l'honorable Robert Rae, c.p., ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à New York, Affaires mondiales Canada).

<sup>83</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Kelsey Norman, chercheuse sur le Moyen-Orient, directrice du Programme des droits des femmes, des droits de la personne et des réfugiés, Baker Institute for Public Policy de la Rice University - à titre personnel).

<sup>84</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Muzna Dureid, responsable du plaidoyer et des partenariats, Nobel Women's Initiative, et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

<sup>85</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jason Nickerson, représentant humanitaire au Canada, Médecins sans frontières).

« Nous voyons clairement tous les jours que l'intervention en Ukraine diffère de ce qui a été fait pour les réfugiés de la République démocratique du Congo ou d'autres pays africains. Ce n'est qu'une question de race, Noir ou Blanc, n'est-ce pas? »

L'honorable Allan Rock, c.p., membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies<sup>86</sup>

Dans le même ordre d'idées, Muzna Dureid a attiré l'attention du comité sur le fait que le Canada n'a pas établi de plafond quant au nombre d'Ukrainiens qui pouvaient entrer au Canada en vertu de l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine, mais que « [q]uant aux réfugiés afghans, nous n'en avons que 40 000. Il n'y a pas égalité de traitement. En tant que réfugiés, nous estimons qu'une discrimination est exercée en fonction des antécédents des réfugiés, de l'endroit d'où ils viennent<sup>87</sup> ».

### Recommandation 13

**Que le gouvernement du Canada examine l'écart entre ses réponses aux différentes crises de déplacements à la lumière de son obligation de respecter le droit à l'égalité et de sa volonté d'appliquer une stratégie de lutte contre le racisme, et qu'il s'efforce de réduire les disparités raciales. (Voir [la liste complète des recommandations](#).)**

### Europe

Jessie Thomson a soulevé cinq grandes préoccupations en lien avec la migration dans le contexte européen, qui ont trouvé écho dans les témoignages d'autres témoins. Ces préoccupations comprennent ce qui suit :

- Le parcours périlleux que suivent les migrants, notamment lorsqu'ils cherchent à traverser la Méditerranée;

---

<sup>86</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Allan Rock, c.p., membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies - À titre personnel).

<sup>87</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Muzna Dureid, responsable du plaidoyer et des partenariats, Nobel Women's Initiative, et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

- L'accroissement des mesures de sécurité, par exemple la construction de murs et de clôtures aux frontières, ce qui nuit à la progression des personnes en quête de protection;
- Le fait que les migrants ont du mal à obtenir de l'information et des services essentiels, ce qui les rend vulnérables aux mauvais traitements et à l'exploitation, surtout s'ils sont sans papiers et cherchent à entrer dans un pays de façon irrégulière;
- Dans les pays de destination, les défis que posent les difficultés linguistiques, la méconnaissance des droits, les obstacles d'ordre juridique et administratif, et l'accès restreint aux services essentiels;
- Le discours négatif et stigmatisant au sujet des migrants en Europe<sup>88</sup>.

Dans un mémoire présenté au comité, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est dite préoccupée par les dangers auxquels les migrants traversant la Méditerranée sont exposés, cette traversée étant « devenue l'une des routes migratoires les plus meurtrières au monde<sup>89</sup> ». Le mémoire souligne que les migrants qui entreprennent ce voyage sont « vulnérables à l'exploitation exercée par les passeurs, ainsi qu'aux risques de violence sexuelle et fondée sur le genre, de traite des personnes et de mauvais traitements » et que « l'absence d'un mécanisme international de recherche et de sauvetage coordonné perpétue cette crise<sup>90</sup> ».

L'honorable Allan Rock, c.p. a mentionné que les migrations irrégulières supposent souvent un voyage dangereux en pleine mer ou par des passages étroits. Il a reproché à l'Union européenne (UE) de déléguer ses responsabilités légales et morales et de « paye[r] la Türkiye et le régime raciste de la Tunisie pour qu'ils bloquent le flux de migrants et de réfugiés vers l'Europe<sup>91</sup> ». Alissa Pavia a parlé des conséquences humanitaires de ces pratiques. Elle a souligné en particulier qu'en raison des efforts que déploie l'Union européenne pour freiner les flux migratoires

---

<sup>88</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Jessie Thomson, responsable de la délégation pour la Türkiye, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge).

<sup>89</sup> RIDR, *Mémoire*, 5 décembre 2023 (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge).

<sup>90</sup> *Ibid.*

<sup>91</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Allan Rock, c.p., membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies - À titre personnel).

en provenance de l’Afrique du Nord, la garde côtière libyenne a laissé des réfugiés et des migrants dans des camps de détention où les conditions sont terribles<sup>92</sup>.

Selon Melissa Siegel (professeure et responsable des études sur les migrations, Université des Nations Unies-MERIT et Université de Maastricht), la question des demandeurs d’asile, des réfugiés et des migrants irréguliers a pris de l’importance dans l’Union européenne à partir de 2015, alors que de nombreux Syriens ont commencé à demander l’asile. Elle a expliqué que plusieurs pays d’Europe de l’Est ont refusé d’accepter des réfugiés, y compris quand il s’agissait de désengorger des pays européens aux prises avec un nombre plutôt excessif de réfugiés, comme la Grèce et l’Italie. La professeure Siegel a comparé cette réponse à l’acceptation généralisée des réfugiés ukrainiens au début de 2022, acceptation qui comprenait la toute première activation de la Directive relative à une protection temporaire de l’UE, qui permet une entrée directe et facilite l’accès au marché du travail et aux services gouvernementaux. Elle a souligné que l’Union européenne continuait d’éprouver plusieurs problèmes importants. Parmi ceux-ci figurent la répartition des réfugiés entre les pays de l’Union européenne, le surpeuplement dans les camps de réfugiés et les centres d’accueil, les problèmes de logement, l’intégration au marché du travail et l’exclusion sociale<sup>93</sup>.

Naika Foroutan (directrice, Centre allemand de recherche sur l’intégration et la migration, et professeure de recherche sur l’intégration et la politique sociale, Université Humboldt) a comparé l’accueil des réfugiés syriens et ukrainiens en Allemagne, où le discours politique devient plus dur envers les réfugiés. La professeure Foroutan a précisé que près de 1,1 million de réfugiés ukrainiens vivent en Allemagne, ce qui place l’Allemagne en troisième place parmi les pays qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés (après l’Iran et la Türkiye). La professeure Foroutan a expliqué que près de 80 % des hommes et 60 % des femmes qui sont arrivés en Allemagne en tant que réfugiés syriens sont intégrés au marché du travail régulier, comparativement à 18 % des réfugiés ukrainiens. Elle a néanmoins attiré l’attention du comité sur le fait que « les réfugiés provenant de la Syrie et d’autres pays islamiques arrivés en 2015 et en 2016 ont été traités très différemment des réfugiés ukrainiens, compte tenu des hiérarchies raciales ». Elle a

---

<sup>92</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Alissa Pavia, directrice associée, Programme pour l’Afrique du Nord du Conseil de l’Atlantique).

<sup>93</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Melissa Siegel, professeure et responsable des études sur les migrations, Université des Nations Unies-MERIT et Université de Maastricht - à titre personnel).

expliqué que, comme certains Allemands considèrent que les Ukrainiens ont la même religion et la même culture que les Européens, « [ils] dirigent donc leur colère et leur méfiance à l'égard des demandeurs d'asile contre l'autre groupe en disant que ceux qui appartiennent à ce groupe n'ont pas les mêmes droits de demeurer dans leur pays<sup>94</sup> ».

Le comité a pris note que la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge recommande au Canada d'encourager l'Union européenne à créer de toute urgence plus d'avenues destinées aux personnes qui ont besoin de protection, et de « collaborer avec l'Union européenne et ses États membres pour faire progresser les actions visant à organiser et à conserver des opérations de recherche et de sauvetage adéquates, coordonnées et efficaces dans l'ensemble du bassin méditerranéen<sup>95</sup> ».

## Les Amériques

Dans les Amériques, la migration se caractérise par des flux mixtes de déplacements réguliers et irréguliers motivés par divers facteurs qui se chevauchent parfois, comme le fait de fuir la persécution ou la violence ou de rechercher des débouchés économiques, pour ne mentionner que quelques éléments du continuum des motivations sociales, politiques, économiques ou environnementales. Andrew Selee (président, Migration Policy Institute) a expliqué que ces flux migratoires posent des défis aux décideurs politiques qui doivent déterminer les motivations des migrants et y réagir.<sup>96</sup>

D'après Eduardo Stein (représentant spécial conjoint pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens de la région, Agence des Nations Unies pour les réfugiés et Organisation internationale pour les migrations), on observe aussi, dans les Amériques, une augmentation du transit irrégulier et multidirectionnel, puisqu'un nombre accru de migrants quittent leur premier pays d'accueil à la recherche de possibilités plus durables ailleurs<sup>97</sup>. Jose Samaniego (directeur régional pour le

---

<sup>94</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Naika Foroutan, directrice, Centre allemand de recherche sur l'intégration et la migration, et professeure de recherche sur l'intégration et la politique sociale, Université Humboldt – à titre personnel).

<sup>95</sup> RIDR, *Mémoire*, 5 décembre 2023 (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge).

<sup>96</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Andrew Selee, président, Migration Policy Institute).

<sup>97</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Eduardo Stein, représentant spécial conjoint pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens de la région, Agence des Nations Unies pour les réfugiés et Organisation internationale pour les migrations - à titre personnel).

Bureau des Amériques, Agence des Nations Unies pour les réfugiés) a donné une image plus précise de la forte hausse des migrations dangereuses et irrégulières observée récemment. Il a signalé que le nombre de personnes qui traversent le bouchon du Darién – reconnu comme l’une des routes migratoires les plus dangereuses de la planète – avait doublé au cours de l’année précédente pour atteindre 520 000 personnes, et qu’un nombre croissant de ces migrants venaient d’autres continents, par exemple de Chine ou d’Afghanistan<sup>98</sup>.

Dans les Amériques, la crise du déplacement des Vénézuéliens est une source importante de migration. Andrew Selee a signalé au comité que plus de 7,7 millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays et qu’ils ont migré en grande partie vers d’autres pays de la région<sup>99</sup>. Eduardo Stein a expliqué qu’étant donné que les départs du Venezuela demeurent plus nombreux que les retours, il y a encore des besoins persistants en matière d’aide humanitaire, de protection et d’intégration<sup>100</sup>. Les gouvernements de la région ont réagi au flot de migrants vénézuéliens en proposant diverses voies vers un statut juridique. Résultat : les deux tiers environ des migrants vénézuéliens ont reçu un statut juridique dans leur pays d’accueil<sup>101</sup>.

Eduardo Stein a reconnu les progrès notables concernant l’accès à la régularisation et les formes de statut juridique offertes aux Vénézuéliens dans la région, mais il a aussi souligné que « des facteurs tels que la montée de la xénophobie et les économies nationales en crise continuent de compromettre l’intégration et la cohésion sociale<sup>102</sup> » et que l’irrégularité reste élevée. Andrew Selee a mentionné que le recours à des mesures de protection temporaires a allégé le fardeau de l’asile dans certains pays d’Amérique latine. Il a souligné qu’il faudrait aider les gouvernements des pays d’origine à renforcer leur capacité de composer avec les déplacements internes<sup>103</sup>.

---

<sup>98</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Jose Samaniego, directeur régional pour le Bureau des Amériques, Agence des Nations Unies pour les réfugiés).

<sup>99</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Andrew Selee, président, Migration Policy Institute).

<sup>100</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Eduardo Stein, représentant spécial conjoint pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens de la région, Agence des Nations Unies pour les réfugiés et Organisation internationale pour les migrations - à titre personnel).

<sup>101</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Andrew Selee, président, Migration Policy Institute).

<sup>102</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Eduardo Stein, représentant spécial conjoint pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens de la région, Agence des Nations Unies pour les réfugiés et Organisation internationale pour les migrations - à titre personnel).

<sup>103</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Andrew Selee, président, Migration Policy Institute).

Plusieurs témoins ont parlé au comité des déplacements en provenance d'Haïti. Selon Andrew Selee, depuis le tremblement de terre de 2010, on observe des migrations continues depuis Haïti. Environ un million d'Haïtiens vivent à l'extérieur de leur pays, et ils sont surtout concentrés dans les Caraïbes et les régions d'Amérique latine<sup>104</sup>. Bill Frelick a discuté de la relation entre Haïti et son voisin, la République dominicaine et a expliqué que les expulsions d'Haïtiens avaient bondi. Bill Frelick a recommandé au Canada de travailler avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et d'autres partenaires « pour réduire la violence communautaire, renforcer la règle de droit et soutenir le développement, la stabilisation et les besoins humanitaires » et de militer contre les expulsions collectives d'Haïtiens<sup>105</sup>.

Andrew Selee a aussi parlé du système d'asile mexicain, qu'il a qualifié de « complètement surchargé ». Il a expliqué qu'en l'absence d'autres voies d'accès légales, on constate un afflux de demandeurs qui ne sont pas admissibles à demander l'asile et dont bon nombre cherchent, en fait, à aller aux États-Unis<sup>106</sup>.

L'approche hémisphérique de la migration, aussi connue sous le nom d'approche fondée sur les itinéraires, est au cœur de mécanismes régionaux tels que la *Déclaration de Los Angeles sur la migration et la protection* et le Sommet de Palenque. Jose Samaniego a expliqué que ce genre d'approche comprend des initiatives qui incluent les pays d'origine, de transit, de destination et de retour, « avec des objectifs communs tels que le renforcement de la protection à toutes les étapes du déplacement, la promotion de la stabilité des communautés par l'intégration socioéconomique, l'élargissement des mécanismes de responsabilité-partage, et le renforcement de l'intervention humanitaire<sup>107</sup> ». Jose Samaniego a aussi donné l'exemple de pays d'accueil qui ont mis en œuvre des programmes d'insertion de la main-d'œuvre qui ont donné de bons résultats. Il a ajouté que « l'appui des acteurs du développement, notamment les institutions financières comme la Banque mondiale et la [Banque interaméricaine de développement], ont aussi joué un rôle clé pour compléter les efforts des États au moyen de prêts concessionnels [...] et de la promotion de politiques publiques<sup>108</sup> ».

---

<sup>104</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Andrew Selee, président, Migration Policy Institute).

<sup>105</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Bill Frelick, directeur, Division des droits des réfugiés et des migrants, Human Rights Watch).

<sup>106</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Andrew Selee, président, Migration Policy Institute).

<sup>107</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Jose Samaniego, directeur régional pour le Bureau des Amériques, Agence des Nations Unies pour les réfugiés).

<sup>108</sup> *Ibid.*



Enfin, Jose Samaniego a souligné que la meilleure façon d'aider cette région, c'est de renforcer les capacités des pays eux-mêmes. Le comité a appris qu'il fallait déployer plus d'efforts en ce sens afin de créer des systèmes de protection plus robustes et de mettre en place des voies légales additionnelles qui serviront de complément aux systèmes d'asile, étant donné la variété de facteurs qui causent des migrations dans la région<sup>109</sup>. Le comité considère que le Canada peut jouer un rôle de premier plan au sujet des enjeux concernant les déplacements dans les Amériques en continuant de suivre une approche hémisphérique, en investissant dans les efforts de renforcement des capacités et en trouvant de nouvelles voies de protection.

### **Les États-Unis**

Les États-Unis sont confrontés à un défi croissant en matière d'immigration à la frontière avec le Mexique. Pour composer avec le flux de migrants – dont les pays d'origine sont non seulement des pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, mais aussi des pays d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient<sup>110</sup> –, le gouvernement américain a mis en place diverses politiques novatrices au cours des dernières années.

John Slocum (directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis) a présenté un aperçu des changements récents apportés au régime d'immigration des États-Unis. Il a parlé en particulier de la création de trois nouvelles voies de parrainage privé largement inspirées du modèle canadien dans ce domaine. À titre d'exemple, des arrivants de l'Ukraine ont pu être accueillis par le truchement du programme de parrainage privé appelé *Uniting for Ukraine*. En 2023, un programme de parrainage semblable a été mis en place pour les personnes en provenance d'Haïti, du Nicaragua, de Cuba et du Venezuela; grâce à ce programme, jusqu'à 30 000 personnes provenant de ces pays peuvent entrer chaque mois aux États-Unis et y séjourner jusqu'à deux ans. À noter, cependant, que les personnes qui entrent au pays au moyen de programmes d'admission sous condition, y compris *Uniting for Ukraine* et *Operation Allies Welcome* (dans le cadre duquel 90 000 Afghans sont entrés aux États-Unis) ne sont pas considérées comme des réfugiés puisqu'elles sont admises à titre humanitaire. Par contraste, l'initiative *Welcome Corps*, une troisième voie de parrainage privé, a été intégrée au programme d'admission des réfugiés

---

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Fen Hampson, professeur chancelier, Université Carleton, et président, Conseil Mondial pour les réfugiés et les migrations - à titre personnel).

proprement dit en 2023<sup>111</sup>. Jennifer Bond a cité l'opinion d'experts selon lesquels la mise en place de ces initiatives de parrainage privé constitue « la transformation la plus importante du programme de réfugiés des États-Unis depuis plus de 40 ans<sup>112</sup> ».

Les États-Unis ont établi des bureaux du programme Safe Mobility en Colombie, au Costa Rica, en Équateur et au Guatemala dans le but de décourager la migration irrégulière. Ainsi, les gens peuvent soumettre leur demande à l'un de ces bureaux et faire évaluer leurs besoins en matière de protection par le HCR avant leur arrivée aux États-Unis<sup>113</sup>.

Enfin, John Slocum a mis l'accent sur des innovations américaines et canadiennes qui favorisent une participation importante des réfugiés dans les sphères politiques, comme le Réseau consultatif pour les réfugiés du Canada et le United States Refugee Advisory Board<sup>114</sup>. Le Réseau consultatif pour les réfugiés, un groupe composé de 12 réfugiés de partout au Canada, apporte des points de vue et des connaissances sur la réalité des réfugiés qui peuvent contribuer aux processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions, notamment grâce à sa participation à la délégation canadienne dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés<sup>115</sup>. Dans le même ordre d'idées, le U.S. Refugee Advisory Board permet à des conseillers qui ont une expérience personnelle des déplacements forcés de prendre part à des conversations sur les politiques. Il est notamment parvenu à collaborer avec le département d'État afin qu'un conseiller en matière de réfugiés fasse partie de chaque délégation importante aux réunions du HCR auxquelles ont participé les États-Unis pendant les deux dernières années<sup>116</sup>.

Le comité a aussi entendu des critiques à propos de certains aspects du système d'immigration américain. Andrew Selee a parlé des difficultés que pose la protection des enfants migrants lorsqu'on cherche à les faire sortir rapidement des postes de contrôle frontaliers et à les confier à des familles tout en veillant à ce qu'ils ne soient pas victimes de la traite des personnes et ne se retrouvent pas dans des situations

---

<sup>111</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis).

<sup>112</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Jennifer Bond, fondatrice et directrice générale, Pathways International et présidente, Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés - à titre personnel).

<sup>113</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis).

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Matthieu Kimmell, directeur, Politique humanitaire, Affaires mondiales Canada).

<sup>116</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis).

dangereuses<sup>117</sup>. Le comité a trouvé préoccupants d'autres propos au sujet des faiblesses du système américain de demande d'asile, particulièrement en ce qui concerne le traitement des demandes fondées sur le sexe et l'application de *l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis*. La prochaine section se concentrera davantage sur ces questions.

---

<sup>117</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Andrew Selee, président, Migration Policy Institute).

## Rôle du Canada en tant que leader mondial à l'égard des déplacements forcés

### Rôle du Canada en tant que pays d'accueil

Devant l'ampleur des crises mondiales, le leadership du Canada est essentiel. La politique migratoire du Canada prévoit diverses voies de protection et de réinstallation pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, dont le Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement, le Programme de parrainage privé de réfugiés, le système de demande d'asile présentée depuis le Canada, et le Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique. Plusieurs témoins ont commenté favorablement ce cadre. Ainsi, Irena Vojácková-Sollorano a fait l'éloge de la politique migratoire du Canada, qui offre plusieurs voies de migration légales. Elle a souligné que la plupart des pays ne disposent pas d'une telle politique et se concentrent plutôt sur la gestion des frontières<sup>118</sup>.

Bill Frelick a affirmé que même si des facteurs comme les compétences linguistiques et la probabilité de trouver un emploi sont des considérations valides lorsqu'on sélectionne les réfugiés en vue d'une réinstallation, il est essentiel de « garantir que les personnes les plus vulnérables soient identifiées et que la priorité leur soit accordée », ce qui comprend, par exemple, « les réfugiés LGBTI dans les camps, ainsi que les femmes et les enfants qui n'ont pas leurs mots à dire sur leur vie<sup>119</sup> ».

Julie Young (chaise de recherche du Canada, niveau 2, en études critiques des frontières et professeure agrégée, Université de Lethbridge) s'est montrée critique à l'endroit des mesures de contrôle strictes aux frontières et de « l'externalisation des responsabilités en matière d'asile », par laquelle les pays adoptent des politiques qui visent à empêcher la migration avant qu'elle ne commence ou encore pendant qu'elle se déroule. La professeure Young a soutenu que de telles politiques « contredisent en tous points les engagements du Canada à l'égard de la protection des réfugiés. De plus, de telles politiques ne diminuent pas la migration. Les gens qui cherchent désespérément une protection ne font qu'emprunter des routes plus

---

<sup>118</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Irena Vojácková-Sollorano, directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes par intérim, Organisation internationale pour les migrations).

<sup>119</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Bill Frelick, directeur, Division des droits des réfugiés et des migrants, Human Rights Watch).

dangereuses, où ils peuvent mourir, être séparés de leur famille ou subir des traumatismes avec lesquels ils devront vivre pour le reste de leur vie<sup>120</sup> ».

Des témoins ont aussi fait part de leurs préoccupations concernant les besoins des réfugiés après leur arrivée au Canada. Kathy Sherrell (directrice, Services d'établissement, Société des services aux immigrants de la Colombie-Britannique) a parlé des besoins qu'ont de nombreux réfugiés en matière de santé physique et mentale, et de la manière dont ils peuvent différer de ceux des autres Canadiens. Elle a mentionné qu'au Canada, les réfugiés ont accès au Programme fédéral de santé intérimaire, qui leur offre une protection en matière de soins de santé limitée et temporaire jusqu'à ce qu'ils deviennent admissibles à un régime provincial; ils ont aussi accès à une couverture complémentaire et à une couverture relative aux médicaments d'ordonnance pendant un an. Elle a toutefois informé le comité que l'accès à des traitements ou à des médicaments particuliers peut varier considérablement d'une province à l'autre et à l'intérieur d'une même province, ce qui met en lumière la nécessité d'avoir des espaces de dialogue entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Elle a recommandé que tous les demandeurs d'asile aient accès aux soins de santé et aux autres programmes d'établissement « [c]ompte tenu des séquelles économiques et sociales à long terme qui peuvent découler d'un accès retardé à ces services essentiels<sup>121</sup> ».

## Recommandation 15

**Que le gouvernement du Canada collabore avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour combler les lacunes concernant les services aux réfugiés, y compris les soins de santé et les autres programmes d'établissement. (Voir [la liste complète des recommandations](#).)**

## Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement

Dans le cadre du Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement, des réfugiés qui se trouvent à l'extérieur du Canada sont recommandés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ou un autre organisme de

---

<sup>120</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Julie Young, chaire de recherche du Canada, niveau 2, études critiques des frontières et professeure agrégée, Université de Lethbridge – à titre personnel).

<sup>121</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Kathy Sherrell, directrice, Services d'établissement, Société des services aux immigrants de la Colombie-Britannique).

recommandation en fonction de leur besoin objectif de réinstallation. Les personnes choisies reçoivent une aide gouvernementale à la réinstallation pendant une période pouvant aller jusqu'à un an après leur arrivée au Canada, aide qui est administrée par des organismes prestataires de services.

Au cours des dernières années, le Canada a souvent été le premier pays au monde en matière de réinstallation de réfugiés, et le Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement est un composant essentiel de ce travail. À titre d'exemple, Shauna Labman (directrice générale et professeure agrégée, Global College, Université de Winnipeg) a signalé que c'est par le truchement de ce programme que le Canada a respecté l'engagement qu'il a pris, en 2015, de réinstaller 25 000 réfugiés syriens. La professeure Labman a toutefois noté que depuis, ce programme gouvernemental n'a pas suivi le rythme des parrainages privés<sup>122</sup>.

En effet, l'honorable Robert Rae, c.p. a expliqué que le Canada a actuellement un objectif de 136 000 réinstallations de 2024 à 2026, dont 83 000 par voie de parrainage privé<sup>123</sup>. Gauri Sreenivasan (codirectrice générale, Politiques et plaidoyer, Conseil canadien pour les réfugiés) a critiqué cet objectif, qu'elle voit comme un recul par rapport aux années précédentes dans un contexte où la solidarité internationale et le leadership du Canada sont nécessaires<sup>124</sup>.

Le comité partage cette inquiétude. Il demeure essentiel d'avoir un solide Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement pour garantir que les réfugiés soient sélectionnés en fonction de leurs besoins. Cela dit, l'innovation et la souplesse ont toujours leur place. De nouveaux volets du Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement – comme le volet dédié aux réfugiés défenseurs des droits de la personne, grâce auquel jusqu'à 500 défenseurs par année seront admissibles à une réinstallation – montrent clairement qu'il est important et réaliste d'accorder une place centrale aux droits de la personne dans le cadre d'une stratégie gouvernementale globale.

---

<sup>122</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Shauna Labman, directrice générale et professeure agrégée, Global College, Université de Winnipeg - à titre personnel).

<sup>123</sup> RIDR, *Témoignages*, 3 juin 2024 (l'honorable Robert Rae, c.p., ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à New York, Affaires mondiales Canada).

<sup>124</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Gauri Sreenivasan, codirectrice, Politiques et plaidoyer, Conseil canadien pour les réfugiés).

## Programme de parrainage privé de réfugiés

Établi en 1979, le Programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR) permet à des organismes privés et à des groupes de personnes du Canada de parrainer des réfugiés en vue d'une réinstallation. Dans le cadre du PPPR, les parrains acceptent d'offrir à un réfugié des soins, de l'hébergement, un soutien et une aide à l'établissement pendant 12 mois à partir de son arrivée au Canada ou jusqu'à ce qu'il devienne autonome, selon la première occurrence<sup>125</sup>.

Les demandes de parrainage privé peuvent être présentées par différentes catégories de groupes privés, y compris des signataires d'une entente de parrainage (comme des organismes religieux et humanitaires qui ont une entente officielle avec le gouvernement fédéral), des groupes de cinq (c.-à-d. au moins cinq citoyens canadiens ou résidents permanents adultes qui vivent dans la collectivité où le réfugié devrait normalement s'établir) ainsi que des répondants communautaires (c.-à-d. un organisme, une association ou une société qui se trouve dans la collectivité où le réfugié devrait normalement s'établir)<sup>126</sup>. Depuis 2013, le Programme mixte des réfugiés désignés par le bureau des visas facilite le parrainage conjoint entre le gouvernement fédéral et les répondants privés.

Entre 1979 et 2020, 327 000 personnes sont arrivées au Canada dans le cadre du PPPR, dont plus de 60 000 personnes provenant du Vietnam, du Cambodge et du Laos au cours des deux premières années, et plus de 60 000 réfugiés syriens depuis 2015<sup>127</sup>.

Le HCR présente le PPPR comme un exemple à suivre qui offre des avantages clairs, notamment un meilleur partage des responsabilités à l'échelle mondiale, de meilleures perspectives d'intégration pour les réfugiés et un meilleur accès à une protection internationale<sup>128</sup>. Des universitaires et des défenseurs des droits critiquent toutefois le PPPR, en faisant valoir qu'il décharge le gouvernement de ses

---

<sup>125</sup> Gouvernement du Canada, « [2. Programme de parrainage privé de réfugiés](#) », *Guide du Programme de parrainage privé de réfugiés*.

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, *En chiffres – Les 40 ans du Programme de parrainage privé de réfugiés*; et Audrey Macklin et al., *A Preliminary Investigation Into Private Refugee Sponsors*, 2018 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>128</sup> Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), *Programmes de parrainage privé*.



responsabilités et, dans certains cas, permet à de simples citoyens de choisir les candidats au parrainage<sup>129</sup>.

Le comité a appris que le Canada est un chef de file mondial en matière de parrainage privé de réfugiés. Selon John Slocum, le parrainage par le secteur privé « s'intègre magnifiquement bien dans le système traditionnel de réinstallation » pourvu qu'il aille « de pair avec un système de réinstallation pourvu en ressources et géré par le gouvernement<sup>130</sup> ».

D'autres témoins partageaient ce point de vue. Ainsi, l'honorable Allan Rock, c.p. a fait l'éloge du parrainage privé, car il encourage les communautés à se mobiliser pour aider les nouveaux arrivants, par exemple en fournissant des vêtements d'hiver aux enfants ou en aidant des familles à s'inscrire à des cours d'anglais langue seconde. D'après l'honorable Allan Rock, c.p. le parrainage privé aide à « déboulonner le mythe selon lequel [les réfugiés] sont ici pour mettre notre sécurité en péril, pour voler nos emplois et pour détruire notre culture. Lorsque vous voyez la personne comme un être humain, cela fait toute la différence<sup>131</sup> ».

Kathy Sherrell a fait remarquer qu'environ 90 % des parrainages privés concernent la réunification des familles. Elle a expliqué que les situations de ce genre comportent beaucoup d'avantages, notamment parce que le nouvel arrivant a rapidement accès à un réseau social et économique et parce que la réunification permet de réduire les répercussions sur la santé mentale qu'a la séparation des familles dans un contexte de crise. Cela dit, elle a aussi insisté sur le fait que le parrainage privé ne devrait pas se faire aux dépens des réfugiés parrainés par le gouvernement ni de la protection intérieure. Elle a ajouté que « [n]ous devons savoir que nous continuons, en tant que pays, à sélectionner les personnes non pas en fonction de leur famille ou des attaches au Canada, mais en fonction du besoin de protection<sup>132</sup> ».

Pendant des décennies, le Canada était le seul pays au monde à disposer d'un programme de parrainage privé. Jennifer Bond a parlé de son expérience à titre de dirigeante de l'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés (IMPR), qui a été lancée

---

<sup>129</sup> Voir, par exemple, Emine Fidan Elcioglu, *Neoliberal Fatigue : The Effects of Private Refugee Sponsorship on Canadians' Political Consciousness*, 16 décembre 2021 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>130</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis).

<sup>131</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Allan Rock, c.p., membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies - À titre personnel).

<sup>132</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Kathy Sherrell, directrice, Services d'établissement, Société des services aux immigrants de la Colombie-Britannique).

en 2017 pour aider les gouvernements et les organisations non-gouvernementales (ONG) de l'extérieur du Canada à élaborer leurs propres programmes de parrainage privé. Parmi les partenaires de l'IMPR figurent le gouvernement du Canada et le HCR. La professeure Bond a mis en relief des exemples de réussite de l'IMPR dans plus de 20 pays. Elle a souligné que les programmes de ce genre bénéficient d'un large soutien local, en particulier lorsqu'ils permettent d'éviter une bureaucratie inutile et donnent voix au chapitre aux gens qui parrainent, en leur permettant de nommer la personne qu'ils veulent parrainer<sup>133</sup>.

La professeure Bond a aussi parlé du « besoin urgent d'un leadership canadien continu dans le système mondial de protection des réfugiés », et elle a fait une mise en garde sur les limites du système actuel<sup>134</sup>.

*« Le système existant n'est pas conçu pour répondre à nos défis actuels. Il ne sert pas les gouvernements, les ONG et les collectivités, et certainement pas les réfugiés. Le Canada est un acteur essentiel, en partie grâce à sa volonté de diriger et d'innover. Il faut que le Canada soit un pionnier en matière de nouveaux programmes et de nouvelles voies, qu'il adopte de nouvelles idées audacieuses ici chez lui, puis qu'il partage honnêtement ces expériences – les bonnes, les mauvaises et les échecs aussi – avec les autres. Il faut que le Canada continue de faire valoir les types de partenariats public-privé possibles, ce qui permettra d'en maximiser l'incidence. »*

*Jennifer Bond, fondatrice et directrice générale, Pathways International et présidente, Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés<sup>135</sup>*

La professeure Labman a convenu que le fonctionnement du système de protection des réfugiés laisse à désirer actuellement, tout en faisant une mise en garde contre les possibles « conséquences imprévues et [les] dilemmes éthiques<sup>136</sup> » qui

---

<sup>133</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Jennifer Bond, fondatrice et directrice générale, Pathways International et présidente, Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés - à titre personnel).

<sup>134</sup> *Ibid.*

<sup>135</sup> *Ibid.*

<sup>136</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Shauna Labman, directrice générale et professeure agrégée, Global College, Université de Winnipeg - à titre personnel).

découlent d'une dépendance excessive envers le parrainage privé. Elle a particulièrement souligné l'importance du principe d'additionnalité – qui signifie que le parrainage privé ne devrait pas se faire aux dépens du parrainage gouvernemental.

*« Les recommandations gouvernementales touchant la réinstallation proviennent principalement des Nations unies et concernent des réfugiés au sens de la convention dont la réinstallation est prioritaire. Le parrainage peut s'inscrire dans ces priorités, mais il élargit également les admissions au-delà des réfugiés au sens de la convention, pour les appliquer à une catégorie plus large de personnes protégées à titre humanitaire. Ainsi, la réinstallation fondée sur la protection, dirigée par le gouvernement, garantit une protection pour ceux qui en ont le plus besoin. »*

*Shauna Labman, directrice générale et professeure agrégée, Global College, Université de Winnipeg<sup>137</sup>*

La professeure Labman a aussi insisté sur le fait que le régime de protection des réfugiés, le principe de non-refoulement et la *Convention relative au statut des réfugiés* ne constituent pas un simple système : il s'agit plutôt d'une obligation juridique de protéger les personnes lorsqu'elles en ont besoin. À propos du processus de sélection des réfugiés, elle a mentionné que le pouvoir discrétionnaire peut décidément « ouvrir plus de portes, mais qu'il peut également en fermer »<sup>138</sup>.

## Recommandation 6

**Que le gouvernement du Canada augmente le parrainage privé et accroisse son appui à l'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés et au Resettlement Diplomacy Network, tout en militant pour le principe d'additionnalité. (Voir [la liste complète des recommandations](#).)**

---

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> *Ibid.*

## Entente sur les tiers pays sûrs et migration irrégulière

Depuis 2004, l'*Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs* (ETPS) prévoit que la plupart des demandeurs d'asile doivent effectuer leur demande dans le premier des deux pays où ils arrivent. Les défenseurs de cette entente avancent qu'il ne serait pas efficace que deux pays ayant des systèmes judiciaires similaires évaluent séparément les mêmes demandes, tandis que ses détracteurs soutiennent que le système d'octroi d'asile des États-Unis n'est pas équivalent à celui du Canada et qu'il n'est pas sécuritaire pour les réfugiés.

Depuis qu'elle a été élargie en mars 2023, l'ETPS s'applique à l'entièreté de la frontière terrestre et non seulement aux points d'entrée officiels. Désormais, les personnes qui traversent la frontière entre deux points d'entrée officiels ne peuvent plus présenter de demande d'asile pendant les 14 jours après leur arrivée. Il est possible qu'on les renvoie aux États-Unis pendant cette période, à moins qu'elles puissent se réclamer de l'une des exceptions prévues (comme c'est le cas des mineurs non accompagnés et des membres de la famille de citoyens canadiens ou de résidents permanents).

Dans le Résumé de l'étude d'impact de la réglementation, le gouvernement du Canada a fait valoir que ces changements auraient plusieurs avantages, dont ceux de favoriser le traitement normalisé des arrivants, d'accroître la confiance du public envers l'intégrité du système d'octroi de l'asile et de « rédui[re] potentiellement le nombre d'arrivées irrégulières » en dissuadant les personnes de traverser la frontière de façon irrégulière. Il reconnaît aussi, par contre, que ces changements pourraient inciter les demandeurs d'asile à traverser la frontière dans des régions éloignées, ce qui augmenterait les risques pour leur sécurité physique, y compris le risque d'être victimes de la traite des personnes et de violence sexuelle<sup>139</sup>.

En juin 2023, la Cour suprême du Canada a confirmé la constitutionnalité de la désignation des États-Unis comme étant un tiers pays sûr par le Canada, après une analyse des arguments relatifs au droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne en vertu de l'article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (la *Charte*). La Cour a estimé que le cadre juridique du Canada comporte suffisamment de mesures de sécurité pour assurer que les atteintes à la liberté ne soient pas

---

<sup>139</sup> Résumé de l'étude d'impact de la réglementation, *Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (examen de la recevabilité par l'agent)*, DORS/2023-58, 23 mars 2023, dans *Gazette du Canada*, Partie II, 12 avril 2023, p. 978.

fondamentalement inéquitables, même lorsqu'il y a des différences entre les lois et pratiques des États-Unis et celles du Canada. Elle a toutefois renvoyé à la Cour fédérale le soin de déterminer si l'Entente sur les tiers pays sûrs viole le droit à l'égalité prévu par l'article 15 de la *Charte*, laissant ainsi en suspens des questions factuelles et juridiques relatives à l'article 15<sup>140</sup>.

Comme la Cour suprême du Canada, le comité considère que les conclusions factuelles du tribunal d'instance inférieure restent préoccupantes. Parmi les problèmes relevés dans les centres de détention des États-Unis figuraient des températures anormalement froides, le recours à l'isolement cellulaire, le non-respect de restrictions alimentaires religieuses et des lacunes dans les soins médicaux, notamment un témoignage selon lequel le personnel médical ignorait les détenus noirs<sup>141</sup>.

Le comité a été informé que l'ETPS et le Protocole additionnel de 2023 exposent les demandeurs d'asile à des risques accrus et compromettent l'engagement du Canada à l'égard des réfugiés. Plusieurs témoins ont plaidé pour que le Canada se retire de l'ETPS.

*« [L]a situation géographique du Canada fait en sorte que le pays n'est pas confronté à des déplacements massifs de réfugiés et qu'il peut donc être très sélectif quant aux personnes qu'il laisse entrer au pays. Essentiellement, les pratiques d'externalisation contredisent en tous points les engagements du Canada à l'égard de la protection des réfugiés. De plus, de telles politiques ne diminuent pas la migration. Les gens qui cherchent désespérément une protection ne font qu'emprunter des routes plus dangereuses, où ils peuvent mourir, être séparés de leur famille ou subir des traumatismes avec lesquels ils devront vivre pour le reste de leur vie. »*

*Julie Young, chaire de recherche du Canada, niveau 2, études critiques des frontières et professeure agrégée, Université de Lethbridge<sup>142</sup>*

---

<sup>140</sup> *Conseil canadien pour les réfugiés c. Canada (Citoyenneté et Immigration)*, 2023 CSC 17.

<sup>141</sup> *Conseil canadien pour les réfugiés c. Canada (Citoyenneté et Immigration)*, 2023 CSC 17, par. 91-94, 116.

<sup>142</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Julie Young, chaire de recherche du Canada, niveau 2, études critiques des frontières et professeure agrégée, Université de Lethbridge – à titre personnel).

Gauri Sreenivasan a expliqué la différence entre les personnes qui reçoivent le statut de réfugié à l'étranger et celles qui demandent l'asile après leur arrivée en sol canadien; elle a souligné que l'arrivée de ce dernier groupe est considérée comme une crise, alors que la grande majorité des demandeurs d'asile s'avèrent être des réfugiés ayant besoin de protection. Gauri Sreenivasan a en outre déploré que « [d]ans un pays qui se targue d'être un chef de file et de savoir comment accueillir des réfugiés de l'étranger [...] nous voyons une approche stratégique qui consiste soit en de vaines tentatives pour empêcher les gens de demander l'asile ici – comme l'Entente sur les tiers pays sûrs – ou soit en interventions d'urgence à court terme coûteuses et inefficaces qui ne servent ni le public, ni les réfugiés<sup>143</sup> ».

L'honorable Lloyd Axworthy, c.p. a également critiqué les efforts déployés par les gouvernements pour déroger au droit d'asile. Il a noté que même le Canada – un pays relativement accueillant – invoque l'ETPS pour écarter des personnes qui demandent l'asile, et qu'il place souvent les demandeurs d'asile dans des prisons provinciales<sup>144</sup>.

Dans le même ordre d'idées, Gauri Sreenivasan a prévenu le comité que le Protocole additionnel de l'ETPS suscite des inquiétudes parce qu'il fait courir plus de risques aux personnes qui cherchent à franchir la frontière. Elle a donné l'exemple d'une femme mexicaine de 30 ans, enceinte, qui est décédée en tentant de rejoindre son mari<sup>145</sup>.

Efrat Arbel (professeure associée de droit, Université de la Colombie-Britannique) a expliqué que même si le Protocole additionnel de 2023 peut sembler neutre à première vue, il « a pour effet de fermer la frontière canadienne à certains des réfugiés les plus vulnérables du monde, tout particulièrement les réfugiés racisés et les réfugiés déjà marginalisés<sup>146</sup> ». Elle a expliqué les conséquences disproportionnées qu'a l'interdiction de 14 jours prévue dans le protocole pour les réfugiés racisés les plus vulnérables, qui n'ont peut-être pas accès à d'autres voies de

---

<sup>143</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Gauri Sreenivasan, codirectrice, Politiques et plaidoyer, Conseil canadien pour les réfugiés).

<sup>144</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Lloyd Axworthy, c.p., président, Conseil mondial pour les réfugiés et les migrations).

<sup>145</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Gauri Sreenivasan, codirectrice, Politiques et plaidoyer, Conseil canadien pour les réfugiés).

<sup>146</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Efrat Arbel, professeure associée de droit, Université de la Colombie-Britannique - à titre personnel).

protection – comme les femmes, les minorités sexuelles, les personnes handicapées, les femmes enceintes, les personnes âgées ou les parents de jeunes enfants.

De manière plus générale, la professeure Arbel a souligné qu’au lieu d’empêcher les réfugiés d’entrer au pays, le Protocole additionnel fera en sorte qu’il leur sera plus difficile d’accéder à des modes d’entrée sécuritaires, organisés et légaux. Cela mettra davantage en péril la vie et la sécurité des réfugiés tout en rendant la gestion de la frontière plus difficile et plus coûteuse. Selon la professeure Arbel, le protocole a donc pour effet d’affaiblir – et non de renforcer – l’intégrité de la frontière canadienne<sup>147</sup>. La professeure Arbel a aussi souligné que dans sa décision sur l’ETPS, la Cour suprême du Canada a renvoyé aux tribunaux d’instance inférieure, pour un réexamen, les arguments concernant l’article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, plus précisément le droit à l’égalité des sexes. Elle a signalé des « divergences fondamentales dans la façon dont le Canada et les États-Unis traitent les demandes d’asile fondées sur le genre<sup>148</sup> » et a fait valoir que l’ETPS est contraire aux engagements du Canada envers l’égalité des sexes et les droits des personnes LGBTQ.

Jamie Chai Yun Liew (professeure, Faculté de droit, Université d’Ottawa) a parlé de l’insuffisance des « soupapes de sécurité » que la Cour suprême a mentionnées dans sa décision sur l’ETPS. La professeure Liew a expliqué que les options comme l’examen des risques avant renvoi, les demandes de résidence permanente pour motifs d’ordre humanitaire, les permis de séjour temporaire et les sursis au renvoi sont des mécanismes exceptionnels et discrétionnaires<sup>149</sup>.

---

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> *Ibid.*

<sup>149</sup> RIDR, *Témoignages*, 8 avril 2024 (Jamie Chai Yun Liew, professeure, Faculté de droit, Université d’Ottawa - à titre personnel).



*« Pour ces migrants qui ne parlent pas l'anglais ou qui ne savent pas écrire en anglais ou en français, et pour ceux qui ne connaissent pas notre système juridique et qui n'ont pas accès à de l'aide juridique, ces mécanismes sont inaccessibles. Un grand nombre des recours demandés sont de nature discrétionnaire et dépendent grandement de la volonté d'un seul agent. Pour certaines de ces demandes, les taux de réussite sont pathétiques. La vérité, c'est que ces soi-disant soupapes de sécurité ne sont qu'un mirage, et qu'elles n'offrent pas le système de freins et contrepoids qu'elles sont censées offrir. [...] Nous ne pouvons pas invoquer des mécanismes qui existent sur papier pour justifier un système qui va à l'encontre de nos obligations internationales en vertu du droit des réfugiés, y compris le droit au non-refoulement. »*

*Jamie Chai Yun Liew, professeure, Faculté de droit, Université d'Ottawa<sup>150</sup>*

Le comité craint que l'ETPS et le Protocole additionnel ne soient en contradiction avec les obligations juridiques et morales du Canada à l'égard des réfugiés. Alors que des contestations constitutionnelles concernant l'ETPS sont toujours devant les tribunaux, le comité souhaite attirer l'attention sur le fait qu'en vertu du paragraphe 102(3) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, le Cabinet a l'obligation d'examiner continuellement les politiques, les pratiques et le bilan des États-Unis en matière de droits de la personne pour confirmer qu'il s'agit d'un pays sûr pour les réfugiés.

### **Recommandation 10**

**Que le gouvernement du Canada élabore des exceptions d'ordre public à l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, fondées sur une évaluation raisonnée des différences entre le droit des réfugiés aux États-Unis et au Canada, y compris en ce qui concerne le sexe, le handicap et les mineurs non accompagnés. En outre, le cabinet fédéral doit, conformément à l'obligation que lui impose la loi,**

---

<sup>150</sup> *Ibid.*

veiller à examiner continuellement les politiques, les pratiques et le bilan des États-Unis en matière de droits de la personne pour confirmer qu'ils demeurent un tiers pays sûr, et se retirer de l'entente s'il est prouvé que les États-Unis ne sont pas un pays sûr pour les réfugiés. (Voir [la liste complète des recommandations.](#))

#### Recommandation 14

Que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, soucieuse de réduire la longueur des délais et l'ampleur de l'arriéré, accélère sa modernisation de la technologie afin d'accroître son efficacité tout en protégeant les droits de tous les demandeurs d'asile, y compris ceux qui sont particulièrement vulnérables en raison de leur sexe, de leur identité de genre, de leur race, de leur handicap, de leur orientation sexuelle, de leur âge ou d'autres facteurs croisés. (Voir [la liste complète des recommandations.](#))

#### Voie d'accès à la mobilité économique pour les réfugiés

Lancé en 2018, le Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique aide les réfugiés qualifiés à accéder aux programmes d'immigration économique existants en fonction de leur expérience professionnelle et de leurs études, qu'ils aient ou non une offre d'emploi<sup>151</sup>. Comme l'a expliqué Michelle Mascoll, le Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique permet aux réfugiés et aux personnes déplacées de venir au Canada en tant qu'immigrants de la composante économique. Il permet aussi « de reconnaître que les réfugiés ne se résument pas à leur vulnérabilité et qu'ils possèdent des compétences qui peuvent être utiles au marché du travail canadien<sup>152</sup> ». Les gens peuvent présenter une demande en passant par le volet fédéral du projet pilote, ou encore en ayant recours à l'un des trois programmes régionaux, soit le Programme d'immigration au Canada atlantique, le Programme des candidats des provinces et le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord<sup>153</sup>.

---

<sup>151</sup> Gouvernement du Canada, « [Document d'information : Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique](#) ».

<sup>152</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Michelle N. Mascoll, directrice générale, Direction générale des politiques de réinstallation, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

<sup>153</sup> Gouvernement du Canada, « [Immigrer dans le cadre du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique : Comment fonctionne le projet pilote](#) ».

Bahati Maganjo (consultante du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique et membre, Refugee Advisory Network of Canada) a raconté son expérience en tant que réfugiée. Elle a expliqué que le fait de venir au Canada par une voie économique lui avait procuré un sentiment de dignité. Elle a insisté sur le fait que « [l]e travail est central pour notre identité en tant qu'êtres humains. [...] C'est une réalité que les réfugiés n'ont pas la chance de vivre – travailler, toucher un revenu et simplement ressentir la fierté de gagner son propre argent. On refuse cette réalité aux réfugiés depuis longtemps<sup>154</sup> ». Elle a ajouté que « les débouchés professionnels pour les réfugiés constituent une façon de leur redonner de la dignité tout en respectant leurs droits de la personne de gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins essentiels<sup>155</sup> ». Dans cette optique, elle a recommandé que le Canada favorise la formation de personnes vivant dans des camps situés dans des pays comme le Kenya. Ainsi, les réfugiés « n'auraient donc pas besoin de passer par le processus pluriannuel interminable d'obtention de titres de compétences à l'autre bout du monde. Ils n'auraient pas à investir leurs finances là-dedans<sup>156</sup> ».

Le comité se réjouit que le gouvernement se soit engagé, dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés 2023, à faire du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique un programme d'immigration permanent<sup>157</sup>.

## Recommandation 11

**Que le gouvernement du Canada élargisse à l'échelle internationale le Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique et qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada continue de créer de nouvelles voies pour les réfugiés, en gardant à l'esprit l'importance de conserver un robuste programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement. (Voir [la liste complète des recommandations.](#))**

---

<sup>154</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Bahati Maganjo, consultante du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

<sup>155</sup> *Ibid.*

<sup>156</sup> *Ibid.*

<sup>157</sup> Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, *Le Canada fait fond sur les engagements et les partenariats dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés*, 15 décembre 2023.

## Leadership du Canada au sein des institutions multilatérales

### Financement

Le Canada est fier de contribuer depuis longtemps aux institutions multilatérales. En 2023, le Canada s'est classé au 13<sup>e</sup> rang pour sa contribution totale au HCR<sup>158</sup> et au 9<sup>e</sup> rang pour sa contribution totale à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)<sup>159</sup>.

Matthieu Kimmell (directeur, Politique humanitaire, Affaires mondiales Canada) a expliqué qu'au moment de son témoignage en 2023, le Canada avait alloué plus de 900 millions de dollars à l'aide humanitaire, dont près de 80 millions de dollars sont allés au HCR. Il a aussi expliqué que les investissements que fait le Canada par l'intermédiaire du Mécanisme mondial de financement concessionnel de la Banque mondiale permettent à des pays comme la Jordanie, le Liban et l'Équateur d'accéder à des financements concessionnels à moindre coût « en reconnaissance du bien public mondial qu'ils fournissent en accueillant des réfugiés<sup>160</sup> ».

William Deere a fait remarquer que le Canada a conclu une entente pluriannuelle avec l'UNRWA. Il a affirmé que de telles ententes, dont les fonds ne sont pas affectés à un usage particulier, aident l'organisation à déployer des ressources là où elles sont requises et au moment où elles sont requises<sup>161</sup>.

### Engagements dans le cadre du *Pacte mondial sur les réfugiés*

Michelle Mascoll a parlé des diverses mesures prises par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) en soutien au *Pacte mondial sur les réfugiés*. Elle a parlé de l'élargissement du programme des défenseurs des droits de la personne. Elle a aussi souligné le fait que le Canada est membre de groupes de défense, comme le groupe de travail mondial sur la mobilité de la main-d'œuvre formée de réfugiés<sup>162</sup>.

---

<sup>158</sup> HCR, *Donor Ranking*, base de données, consultée le 15 juillet 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>159</sup> UNRWA, *2023 Confirmed Pledges to UNRWA's Programmes (Cash and In-kind) – Overall Donor Ranking*, 31 décembre 2023 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>160</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Matthieu Kimmell, directeur, Politique humanitaire, Affaires mondiales Canada).

<sup>161</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (William Deere, Bureau de représentation de Washington, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient).

<sup>162</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Michelle N. Mascoll, directrice générale, Direction générale des politiques de réinstallation, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

Le comité a pris connaissance des 54 engagements pris par le Canada dans le cadre du *Pacte mondial sur les réfugiés*, des engagements nombreux et louables. Le comité se réjouit particulièrement du soutien du Canada dans les domaines suivants : l'éducation dans les camps de réfugiés et les communautés d'accueil; les organismes dirigés par des femmes qui travaillent sur l'égalité des sexes et la protection contre la violence sexuelle et sexiste; le renforcement des capacités en matière d'asile dans les Amériques; les mesures visant spécifiquement à accueillir des défenseurs des droits de la personne, des Rohingyas et des réfugiés LGBTQI+; et le Mécanisme mondial de financement concessionnel de la Banque mondiale, qui aide à soutenir les pays d'accueil<sup>163</sup>.

### Recommandation 1

**Que le gouvernement du Canada fasse de la question des déplacements forcés une des grandes priorités de sa politique étrangère et qu'il ajuste en conséquence ses efforts internationaux. De plus, que le gouvernement du Canada s'assure qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Affaires mondiales Canada coordonnent leurs efforts aux échelles mondiale, régionale et nationale. (Voir [la liste complète des recommandations](#).)**

### Leadership du Canada dans les Amériques

Lors de l'annonce du Protocole additionnel de l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis en mars 2023, le Canada s'est engagé à accueillir, pour des motifs humanitaires, 15 000 migrants en provenance de l'hémisphère occidental en 2023 et 2024. Le 10 octobre 2023, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a annoncé que, dans le cadre de son engagement, « le Canada accueillera jusqu'à 11 000 ressortissants étrangers colombiens, haïtiens et vénézuéliens au moyen d'une nouvelle voie humanitaire d'accès à la résidence permanente<sup>164</sup> ».

Jose Samaniego a salué la participation du Canada aux processus régionaux dans les Amériques, comme la *Déclaration de Los Angeles sur la migration et la protection*, le

---

<sup>163</sup> Pacte mondial sur les réfugiés, *Pledges & Contributions*, « Gouvernement du Canada », base de données, consultée le 15 juillet 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>164</sup> Gouvernement du Canada, *Déclaration du ministre Miller sur l'engagement du Canada à soutenir les migrants dans les Amériques*, 10 octobre 2023.

Cadre de protection et de solutions régionales globales et le groupe des amis du processus de Quito. Il a dit ensuite que « le soutien du Canada a été essentiel pour renforcer le système d’asile dans la région et la mise en place de processus efficaces et équitables pour la recherche de sécurité<sup>165</sup> », ce qui s’est fait grâce au soutien offert par IRCC à divers pays d’Amérique latine. Il a également parlé en termes positifs de l’engagement du Canada à élargir les voies de réinstallation et les voies complémentaires de migration. Eduardo Stein a aussi salué la participation du Canada au groupe des amis du processus de Quito<sup>166</sup>.

Plusieurs témoins ont réclamé que le Canada fasse preuve d’un leadership plus marqué au sujet des enjeux concernant les déplacements dans l’hémisphère occidental. Fen Hampson (professeur chancelier, Université Carleton, et président, Conseil mondial pour les réfugiés et les migrations) a attiré l’attention du comité sur les problèmes que posent la violence des gangs et le crime organisé, qui poussent des gens à migrer. Le professeur Hampson a expliqué que les cartels modifient leur modèle commercial pour se concentrer davantage sur le passage de clandestins et la traite des personnes et que « [l]es gangs mexicains comme le cartel Sinaloa et Los Zetas estiment que le Canada est un endroit hospitalier où faire des affaires<sup>167</sup> ». Le professeur Hampson a réclamé un leadership accru de la part du Canada en vue de l’adoption d’une approche régionale globale contre le passage de clandestins, approche qui engagerait tous les ordres de gouvernement et des organisations de la société civile.

Andrew Selee a soutenu que le Canada devrait faire preuve de plus de leadership à propos des enjeux concernant les déplacements dans l’hémisphère occidental, en faisant valoir que même s’il ne dispose pas des mêmes ressources que les États-Unis en matière de personnel et de renseignement, il attire davantage la confiance, dans bien des cas. Il a particulièrement souligné l’importance des bureaux de déplacement sécuritaires et de l’Accord de transfert de protection, en vertu duquel le Canada, les États-Unis, le HCR et des ONG locales reconnaissent des personnes, en Amérique centrale, comme étant des personnes à protéger, et ce, avant qu’elles ne s’enfuient

---

<sup>165</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Jose Samaniego, directeur régional pour le Bureau des Amériques, Agence des Nations Unies pour les réfugiés).

<sup>166</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Eduardo Stein, représentant spécial conjoint pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens de la région, Agence des Nations Unies pour les réfugiés et Organisation internationale pour les migrations - à titre personnel).

<sup>167</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 mai 2024 (Fen Hampson, professeur chancelier, Université Carleton, et président, Conseil mondial pour les réfugiés et les migrations - à titre personnel).

de leur pays, avant qu'elles ne demandent l'asile, ou encore dans le premier pays où elles arrivent. Il a soutenu « qu'il s'agit d'un des modèles que nous devrions songer à appliquer dans le reste de l'hémisphère<sup>168</sup> ».

Craig Damian Smith (cofondateur, directeur exécutif et responsable de la recherche, Pairity) a souligné que « [l]e Canada est déjà un chef de file mondial en matière de politiques pour ce qui est de l'établissement des réfugiés par habitant, du parrainage communautaire et des voies d'accès complémentaires<sup>169</sup>», et il a mentionné le Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique. Il a toutefois critiqué le fait que le Canada concentre ses efforts en Amérique centrale et en Amérique latine et qu'il « continue d'envoyer des décideurs de la [Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada] pour aider le système d'asile mexicain au lieu d'aider les réfugiés à arriver ici. En soi, cela fonctionne comme une sorte de politique de confinement<sup>170</sup> ».

## Recommandation 9

**Que le gouvernement du Canada joue un rôle de chef de file dans la mise au point de réponses régionales aux enjeux liés aux déplacements dans les Amériques, notamment par le partage d'infrastructures et de ressources, des engagements accrus envers les voies de protection et l'adoption, par le Canada, les États-Unis et le Mexique, d'un cadre régional sur le passage de clandestins. (Voir [la liste complète des recommandations](#).)**

## Rôle du Canada dans le soutien aux pays d'accueil

Pendant son étude, le comité a entendu diverses recommandations sur la façon dont le Canada et la communauté internationale pourraient mieux soutenir les pays qui accueillent des réfugiés. La majorité des réfugiés dans le monde (environ 75 %) sont accueillis dans des pays à faible ou à moyen revenu, ce qui s'explique surtout par leur proximité avec les principaux pays d'origine des réfugiés, comme la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, le Myanmar et la Somalie<sup>171</sup>. Les réfugiés ukrainiens

---

<sup>168</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Andrew Selee, président, Migration Policy Institute).

<sup>169</sup> RIDR, *Témoignages*, 6 novembre 2023 (Craig Damian Smith, cofondateur, directeur exécutif et responsable de la recherche, Pairity).

<sup>170</sup> *Ibid.*

<sup>171</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Increased support to refugee-hosting countries key to addressing rising displacement*, communiqué de presse, 12 décembre 2023 [EN ANGLAIS SEULEMENT].



font exception à cette tendance, puisqu'ils sont principalement réfugiés dans des pays à revenu élevé comme l'Allemagne, la Pologne et la Tchéquie<sup>172</sup>. À l'échelle mondiale, les pays d'accueil comptant le plus grand nombre de réfugiés sont actuellement l'Iran, la Türkiye, l'Allemagne, la Colombie et le Pakistan; chacun d'entre eux accueille entre 2,1 millions et 3,4 millions de réfugiés<sup>173</sup>.

Janemary Ruhundwa a vivement encouragé le Canada à investir dans des acteurs locaux afin de lutter contre la pauvreté et de promouvoir les droits de la personne à la source. Elle a souligné que, dans bien des cas, les réfugiés en situation d'attente prolongée ont peu d'occasions de rebâtir leur vie et de devenir autonomes en raison des restrictions touchant leur liberté de circulation et leur droit au travail. De ce fait, l'aide humanitaire seule est souvent insuffisante<sup>174</sup>. De même, Bahati Maganjo a encouragé le Canada à envisager d'investir davantage dans les pays d'accueil, en particulier en Afrique, étant donné que « [l]a plupart des pays accueillant des réfugiés ne sont pas riches et disposent de peu de ressources<sup>175</sup> ».

L'honorable Allan Rock, c.p. a présenté une solution possible à ce problème : il a fait valoir que les institutions financières internationales et le commerce international ont le pouvoir de faire progresser les droits de la personne des réfugiés dans les pays d'accueil. Il a fait remarquer, à titre d'exemple, que l'Union européenne a conclu avec la Jordanie une entente qui réduit les droits de douane sur les biens produits par des réfugiés, ce qui a amené la Jordanie à délivrer 100 000 permis de travail à des réfugiés. Dans le même ordre d'idées, l'honorable Allan Rock, c.p. a souligné que les institutions financières internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international devraient envisager d'accorder un traitement préférentiel aux pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés afin de réduire leur fardeau économique<sup>176</sup>.

Dans le mémoire qu'elle a présenté au comité, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a recommandé une autre solution pour venir en aide aux pays d'accueil : elle a indiqué que le Canada devrait préconiser « des modifications aux critères d'admissibilité à l'aide au développement

---

<sup>172</sup> HCR, *Ukraine Refugee Situation*, portail de données sur les réfugiés, consulté le 24 avril 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>173</sup> HCR, *Refugee Data Finder*, consulté le 24 avril 2024 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>174</sup> RIDR, *Témoignages*, 11 décembre 2023 (Janemary Ruhundwa, cofondatrice et directrice exécutive, Dignity Kwanza).

<sup>175</sup> RIDR, *Témoignages*, 27 novembre 2023 (Bahati Maganjo, consultante du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique et membre, Refugee Advisory Network of Canada - à titre personnel).

<sup>176</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (l'honorable Allan Rock, c.p., membre du Conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et la migration et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies - À titre personnel).

officielle afin de permettre un soutien aux pays qui font face à de gros mouvements de population le long des routes migratoires<sup>177</sup> ».

Irena Vojácková-Sollorano a souligné que les accords régionaux en matière d'accueil des réfugiés sont préférables. L'objectif devrait être d'aider les pays de la région touchés par les déplacements à stabiliser les communautés de migrants et à créer des possibilités d'intégration, ce qui profite autant à la région qu'aux migrants. Elle a toutefois expliqué qu'il est beaucoup plus difficile, voire impossible dans certains cas, d'arriver à de telles solutions régionales<sup>178</sup>.

Enfin, soulignant que le principe de non-refoulement risque souvent d'être violé dans les pays d'accueil, Bill Frelick a recommandé que le Canada fasse correspondre l'aide humanitaire, le soutien au développement et la réinstallation offerts aux réfugiés dans les pays d'accueil à « une surveillance étroite des expulsions collectives ou des programmes de rapatriement qui prétendent être volontaires<sup>179</sup> ».

L'éventail des recommandations formulées par les témoins montre clairement qu'il faut aborder la crise des déplacements sous plusieurs angles pour y répondre efficacement. Que ce soit au moyen d'une politique d'immigration créative qui offre des voies d'accès multiples à la protection, ou avec des accords commerciaux internationaux porteurs de possibilités économiques pour les migrants, les déplacements forcés dans le monde nécessitent des approches pragmatiques et innovantes, qui permettront de gérer les migrations tout en mettant l'accent sur les droits de la personne et le développement.

## Recommandation 5

**Que le gouvernement du Canada augmente son soutien aux pays qui accueillent des réfugiés, notamment pour l'éducation et la formation dans les camps de réfugiés, et qu'il incite d'autres pays à faire de même. (Voir [la liste complète des recommandations](#).)**

---

<sup>177</sup> RIDR, *Mémoire*, 5 décembre 2023 (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge).

<sup>178</sup> RIDR, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Irena Vojácková-Sollorano, directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes par intérim, Organisation internationale pour les migrations).

<sup>179</sup> RIDR, *Témoignages*, 30 octobre 2023 (Bill Frelick, directeur, Human Rights Watch).

## Recommandation 8

**Que le gouvernement du Canada collabore avec des partenaires aux vues similaires pour tirer parti du rôle des institutions internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que des institutions régionales comme la Banque interaméricaine de développement, en vue de réduire le fardeau qui pèse sur les pays d'accueil. (Voir [la liste complète des recommandations.](#))**

## Conclusion

Les déplacements forcés dans le monde forment un enchevêtrement de crises complexes et interdépendantes qui évoluent rapidement. Comme les déplacements sont souvent causés par une combinaison de facteurs – persécution, défaillance de l'État, conflit, changement climatique et pauvreté – il est absolument nécessaire d'avoir des stratégies globales qui ne se limitent pas à l'hébergement à court terme des migrants, mais qui comprennent également des mesures significatives pour résoudre les problèmes sous-jacents liés aux droits de la personne, au développement, à la paix et à la sécurité.

Tout au long de cette étude, il est apparu clairement que le fardeau que représentent les déplacements forcés dans le monde n'est pas réparti de façon égale. Les déplacements représentent une lourde charge logistique et financière pour les pays d'accueil, en particulier ceux qui sont situés à proximité de pays qui sont sources de réfugiés. Il arrive de plus en plus souvent que les situations d'urgence entraînant des déplacements se transforment en situations d'attente à long terme, qui nécessitent de nouveaux niveaux de ressources et de soutien au développement. Le partage des responsabilités est donc un aspect essentiel du régime mondial en matière de réfugiés, puisqu'il permet de fournir un soutien durable aux pays d'accueil et de transit et un financement durable aux organisations humanitaires internationales. Bien qu'il n'y ait pas de solutions faciles, des millions de personnes parmi les plus vulnérables du monde ont besoin d'un cadre mondial plus efficace, qui garantit le respect de leurs droits fondamentaux. Le Canada est bien placé pour jouer un rôle de premier plan dans ce travail.

Comme le soulignent les recommandations du comité, le Canada peut en faire davantage pour soutenir les institutions internationales, appuyer les pays d'accueil qui sont en première ligne dans les situations de crise et veiller à ce que notre propre cadre de protection des réfugiés soit efficace et proportionnel à l'ampleur des défis mondiaux. Dans tous ces contextes, les droits de la personne doivent être au cœur des préoccupations. Il pourrait s'avérer nécessaire d'adopter des approches novatrices de gestion des flux migratoires pour en accroître l'efficacité et l'efficience, mais elles ne doivent ni restreindre ni remplacer le droit fondamental à l'asile.

## ANNEXE A – Témoins

### Lundi 30 octobre 2023

L'honorable Lloyd Axworthy, c.p., président, Conseil mondial pour les réfugiés et les migrations

Mary Da Costa Lauzon, directrice, Direction de la politique migratoire Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Bill Frelick, directeur, Division des droits des réfugiés et des migrants, Human Rights Watch

Rema Jamous Imseis, représentante au Canada, Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Matthieu Kimmell, directeur, Politique humanitaire Affaires mondiales Canada

Michelle N. Mascoll, directrice générale, Direction générale des politiques de réinstallation Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

L'honorable Allan Rock, c.p., membre du conseil, Conseil mondial pour les réfugiés et les migrations et ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations unies - À titre personnel

### Lundi 6 novembre 2023

Camila Bustos, professeure adjointe de droit, Université Pace - À titre personnel

James C. Hathaway, professeur de droit, directeur fondateur du Programme de protection des réfugiés et du droit d'asile, Université du Michigan - À titre personnel

Monica Iyer, boursière en clinique, International Human Rights Clinic, Duke Law School - À titre personnel

Andrew Selee, président, Migration Policy Institute

Craig Damian Smith, cofondateur, directeur exécutif et responsable de la recherche, Pairity

Julie Young, titulaire de la Chaire de recherche du Canada (niveau 2) sur l'études critique des frontières et professeure agrégée, Université de Lethbridge - À titre personnel

**Lundi 27 novembre 2023**

Naika Foroutan, directrice, Centre allemand de recherche sur l'intégration et la migration, et professeure de recherche sur l'intégration et la politique sociale, Université Humboldt - À titre personnel

Bahati Maganjo, consultante du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique et membre, Refugee Advisory Network of Canada - À titre personnel

Alissa Pavia, directrice associée, Programme Afrique du Nord du Conseil atlantique

Melissa Siegel, professeure et responsable des études sur les migrations, Université des Nations unies-MERIT et Université de Maastricht - À titre personnel

Jessie Thomson, responsable de la délégation pour la Turquie, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Lundi 11 décembre 2023**

Abdulla Daoud, directeur exécutif, Le Centre de Réfugiés

Muzna Dureid, responsable du plaidoyer et des partenariats, Nobel Women's Initiative, et membre, Refugee Advisory Network of Canada - À titre personnel

Janemary Ruhundwa, cofondatrice et directrice exécutive, Dignity Kwanza

Kathy Sherrell, directrice, Services d'établissement, Immigrant Services Society of British Columbia

Dana Wagner, cofondatrice et directrice générale, TalentLift

**Lundi 8 avril 2024**

Efrat Arbel, professeure associée, École de droit Peter A. Allard, Université de la Colombie-Britannique - À titre personnel

Jennifer Bond, fondatrice et directrice générale, Pathways International et présidente, Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés - À titre personnel

Jamie Chai Yun Liew, professeure, Faculté de droit, Université d'Ottawa - À titre personnel

Shauna Labman, directrice générale et professeure associée, Global College, Université de Winnipeg - À titre personnel

John Slocum, directeur général, Conseil des réfugiés des États-Unis

Gauri Sreenivasan, codirectrice générale, Politiques et plaidoyer Conseil canadien pour les réfugiés

### **Lundi 15 avril 2024**

Jason Nickerson, représentant humanitaire au Canada, Médecins sans frontières

Kelsey Norman, chercheuse sur le Moyen-Orient, directrice du Programme des droits des femmes, des droits de la personne et des réfugiés, Baker Institute for Public Policy de la Rice University - À titre personnel

Irena Vojácková-Sollorano, directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes par intérim, Organisation internationale pour les migrations

### **Lundi 6 mai 2024**

Payam Akhavan, professeur de droit international et titulaire de la chaire des droits de l'homme, Massey College, Université de Toronto - À titre personnel

Diego Beltrand, envoyé spécial du directeur général pour la réponse régionale aux flux de migrants et de réfugiés en provenance du Venezuela, Organisation internationale pour les migrations

William Deere, directeur, Bureau de représentation de Washington, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Fen Hampson, professeur chancelier, Université Carleton et président, Conseil mondial pour les réfugiés et les migrations - À titre personnel

Rema Jamous Imseis, représentante au Canada, Agence des Nations Unies pour les réfugiés



Jose Samaniego, directeur régional pour le Bureau des Amériques, Agence des Nations Unies pour les réfugiés

Eduardo Stein, représentant spécial conjoint pour les réfugiés et migrants vénézuéliens de la région, Agence des Nations Unies pour les réfugiés et Organisation internationale pour les migrations - À titre personnel

**Lundi 3 juin 2024**

L'honorable Robert Rae, c.p., ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations unies à New York, Affaires mondiales Canada

Matthieu Kimmell, directeur, Politique humanitaire, Affaires mondiales Canada

Manon Brassard, présidente et première dirigeante, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Roger Ermuth, secrétaire général, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Oleksandra Matviichuk, présidente, Centre pour les libertés civiles

## ANNEXE B – Mémoires et preuve additionnelle

Affaires mondiales Canada, Matthieu Kimmell, Politique humanitaire, [suivi de comparution](#), 23 février 2024

Camila Bustos (à titre personnel), professeure adjointe de droit, Université Pace, [mémoire](#)

Conseil mondial pour les réfugiés et les migrations, les honorables Allan Rock, c.p. et Lloyd Axworthy, c.p. [suivi de comparution](#), 22 janvier 2024

Dignity Kwanza, Janemary Ruhundwa, [mémoire](#), 24 janvier 2024

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Jessie Thomson, [mémoire](#), 27 novembre 2023

Human Rights Watch, Bill Frelick, Division des droits des réfugiés et des migrants, [suivi de comparution](#), 27 novembre 2023

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, [suivi de comparution](#), 11 décembre 2023

Jamie Chai Yun Liew (à titre personnel), professeure, Faculté de droit, Université d'Ottawa, [mémoire](#), 4 avril 2024

Jennifer Bond (à titre personnel), fondatrice et directrice générale, Pathways International et présidente, Initiative mondiale de parrainage pour réfugiés, [tableaux](#), 4 décembre 2023 et [suivi de comparution](#), 25 avril 2024

Le Centre de Réfugiés, Abdulla Daoud, [suivi de comparution](#), 16 janvier 2024

Médecins sans frontières, Jason Nickerson, [sommaire exécutif](#), 16 avril 2024

Melissa Siegel (à titre personnel), professeure et responsable des études sur les migrations, Université des Nations unies-MERIT et Université de Maastricht, [mémoire](#), 27 novembre 2023

Naika Foroutan (à titre personnel), directrice, Centre allemand de recherche sur l'intégration et la migration, et professeure de recherche sur l'intégration et la politique sociale, Université Humboldt, [suivi de comparution](#), 4 décembre 2023

Observations de la société civile sur les déplacements liés au climat pour l'avis consultatif sur le changement climatique de la Cour internationale de justice (CIJ), ce [mémoire](#) a été enregistrée par la CIJ sous la lettre n° 16177, 22 mars 2024

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, William Deere, Bureau de représentation de Washington, [mémoire](#), 6 mai 2024

TalentLift, Dana Wagner, [suivi de comparution](#), 16 janvier 2024



Imprimé par le service des impressions du Sénat /  
Printed by Senate Printing Service

sencanada.ca    